

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1574

22 juin 2012

### SOMMAIRE

<b>Agricom S.A.</b> .....	<b>75525</b>	<b>PM-International AG</b> .....	<b>75527</b>
<b>Broker Consulting S.A.</b> .....	<b>75519</b>	<b>Poly Re S.A.</b> .....	<b>75528</b>
<b>Deltatecc Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>75552</b>	<b>Poly Re S.A.</b> .....	<b>75527</b>
<b>DHCRE II HoldCo II S.à r.l.</b> .....	<b>75530</b>	<b>Posh Holding</b> .....	<b>75528</b>
<b>Everpro Holding S.à r.l.</b> .....	<b>75509</b>	<b>Posh Holding</b> .....	<b>75528</b>
<b>Finextra S.A.</b> .....	<b>75552</b>	<b>Powercom Yuraku S.A.</b> .....	<b>75524</b>
<b>Gracewell Properties (Solihull) S.à r.l.</b> ...	<b>75520</b>	<b>Private Estate Life S.A.</b> .....	<b>75524</b>
<b>Mars Propco 6 S.à r.l.</b> .....	<b>75529</b>	<b>PRO 53 S.A.</b> .....	<b>75528</b>
<b>NATIXIS Luxembourg Investissements</b> .....	<b>75518</b>	<b>Progresso e Futuro S.A.</b> .....	<b>75529</b>
<b>Newpak S.A.</b> .....	<b>75518</b>	<b>Pylio S.à r.l.</b> .....	<b>75522</b>
<b>NOC LUXEMBOURG Spf S.A.</b> .....	<b>75519</b>	<b>Quadrante S.A.</b> .....	<b>75529</b>
<b>Norron SICAV</b> .....	<b>75520</b>	<b>Quasar S.A.</b> .....	<b>75549</b>
<b>Northsea Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>75506</b>	<b>Quechua Invest S.A.</b> .....	<b>75549</b>
<b>Northsea Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>75509</b>	<b>Quechua Invest S.A.</b> .....	<b>75550</b>
<b>OES Europe S.à r.l.</b> .....	<b>75522</b>	<b>Quechua Invest S.A.</b> .....	<b>75550</b>
<b>Omnisource International S.à r.l.</b> .....	<b>75522</b>	<b>Quechua Invest S.A.</b> .....	<b>75550</b>
<b>OPM SICAV</b> .....	<b>75522</b>	<b>Randstad Recruitment &amp; Selection S.A.</b> .....	<b>75526</b>
<b>Orbit Private Asset Management S.A.</b> ...	<b>75521</b>	<b>Rathdowney Resources (Luxembourg) S.à r.l.</b> .....	<b>75527</b>
<b>O. Rest</b> .....	<b>75521</b>	<b>Rathdowney Resources (Luxembourg) S.à r.l.</b> .....	<b>75550</b>
<b>Osteria del Teatro Sàrl</b> .....	<b>75523</b>	<b>Red Dunes S.à r.l.</b> .....	<b>75549</b>
<b>Oxalys S.A.</b> .....	<b>75519</b>	<b>Reden S.à r.l.</b> .....	<b>75551</b>
<b>Oyster Asset Management S.A.</b> .....	<b>75523</b>	<b>Redline Capital Partners</b> .....	<b>75526</b>
<b>Parmenion Investment Soparfi S.A.</b> .....	<b>75524</b>	<b>Redpier Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>75550</b>
<b>Patron Cleveland S.à r.l.</b> .....	<b>75520</b>	<b>Risk Partner S.A.</b> .....	<b>75551</b>
<b>Peek &amp; Cloppenburg S.à r.l.</b> .....	<b>75523</b>	<b>Rominvest (Luxembourg) S.à r.l.</b> .....	<b>75551</b>
<b>Perry Luxco Re</b> .....	<b>75525</b>	<b>Rubik Ventures</b> .....	<b>75528</b>
<b>Piedra S.A.</b> .....	<b>75525</b>	<b>Skytrain International S.à r.l.</b> .....	<b>75549</b>
<b>Pimco Luxembourg IV S.A.</b> .....	<b>75524</b>	<b>Vrucht Invest S.A.</b> .....	<b>75551</b>
<b>Pimco Luxembourg IV S.A.</b> .....	<b>75526</b>	<b>Worldvest</b> .....	<b>75523</b>
<b>PM Group S.à r.l.</b> .....	<b>75525</b>		
<b>PM-International AG</b> .....	<b>75527</b>		

**Northsea Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 18.001,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 163.915.

In the year two thousand and twelve, on the third of May.

Before Maître Martine Schaeffer, notary residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "Northsea Holdings S.à r.l.", a limited liability company, having its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, incorporated by deed of the undersigned notary dated 19 September 2011, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2935 of November 30, 2011 (the "Company").

There appeared Northsea LP, a limited partnership company incorporated under the laws of United Kingdom, having its registered office in 50, Lothian Road, Festival Square, EH3 9WJ Edinburgh, United Kingdom, registered at the companies register of the United Kingdom under the number SL9334 (the "Sole Shareholder"),

hereby represented by Mr Raymond THILL, "maître en droit", with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on May 2, 2012.

Which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I.- The Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company,

II.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1.- Increase of the issued share capital of the Company by an amount of EUR 1 (one euro) so as to raise it from its present amount of EUR 18,000 (eighteen thousand euro) to EUR 18,001 (eighteen thousand and one euro) by the issue of 1 (one) new share having a par value of EUR 1 (one euro) each, to be subscribed by the Sole Shareholder against a contribution in cash in the amount of EUR 3,818,739 (three million eight hundred and eighteen thousand seven hundred and thirty-nine euro) (the "Cash Contribution"), the balance between the value of the Cash Contribution and the aggregate nominal value of the new shares issued, amounting to EUR 3,818,738 (three million eight hundred and eighteen thousand seven hundred and thirty-eight euro) being allocated to the share premium account of the Company;

2.- Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 1. above by way of a cash contribution,

3.- Subsequent amendment of Article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect such action.

III.- That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder decided to increase the share capital by an amount of EUR 1 (one euro) so as to raise it from its present amount of EUR 18,000 (eighteen thousand euro) to EUR 18,001 (eighteen thousand and one euro) by the issue of 1 (one) new share having a par value of EUR 1 (one euro) each, to be subscribed and fully paid up by the Sole Shareholder against a contribution in cash, for a total amount of EUR 3,818,739.- (three million eight hundred and eighteen thousand seven hundred and thirty-nine euro), the balance between the value of the Cash Contribution and the aggregate nominal value of the new shares issued, amounting to EUR 3,818,738.- (three million eight hundred and eighteen thousand seven hundred and thirty-eight euro) being allocated to the share premium account of the Company.

*Second resolution*

It is decided to admit the subscription of 1 (one) new share to be held in full ownership by the Sole Shareholder.

*Contributor's intervention - Subscription - Payment*

Thereupon intervenes the Sole Shareholder, prenamed, represented by Mr Raymond THILL, prenamed, by virtue of a proxy being here annexed;

Who declared to subscribe to 1(one) new shares of the Company, with a nominal value of EUR 1 (one euro) each and to have them fully paid up together with a share premium of EUR 3,818,738.- (three million eight hundred and eighteen thousand seven hundred and thirty-eight euro) by way of a contribution in cash, so that the amount of EUR 3,818,739.- (three million eight hundred and eighteen thousand seven hundred and thirty-nine euro) is at the disposal of the Company.

The documents attesting the payment in cash have been presented to the undersigned notary.

### Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the Sole Shareholder decided to amend Article 5 of the articles of association to read as follows:

#### " 5. Share capital.

5.1 The share capital of the Company is EUR 18,001.- (eighteen thousand and one euro) divided into 18,001 (eighteen thousand and one) shares with a nominal value of € 1.- ( one Euro) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles."

#### Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately three thousand six hundred and fifty Euro (EUR 3,650.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the mandatory of the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

#### Suit la traduction française:

L'an deux mille douze, le trois mai.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, soussignée.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société " Northsea Holdings S.à r.l.", Société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire le 19 septembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2891 du 25 novembre 2011 (la "Société").

A comparu:

Northsea LP, ayant son siège social au 50, Lothian Road, Festival Square, Edinburgh, EH3 9WJ, Royaume-Uni, immatriculée au registre des sociétés du Royaume Uni sous le numéro SL9334 (l'"Associé Unique").

ici représentée par Monsieur Raymond THILL, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 2 mai 2012.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, demeure annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I.- Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société,

II.- Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

#### Ordre du jour

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 1, (un euro) pour le porter de son montant actuel de EUR 18.000.- (dix-huit mille euros) à EUR 18.001.- (dix-huit mille et un euros) par l'émission de 1 (une) part sociale nouvelle d'une valeur nominale de EUR 1.- (un euro) chacune, souscrite par l'Associé Unique en échange d'un apport en numéraire d'un montant de EUR 3.818.739,- (trois millions huit cent dix huit mille sept cent trente-neuf euros) (l'"Apport en Numéraire"), le solde entre la valeur de l'Apport en Numéraire et la valeur nominale des nouvelles parts sociales émises, d'un montant de EUR 3.818.738,-(trois millions huit cent dix-huit mille sept cent trente-huit euros) étant alloué au compte de prime d'émission de la Société;

2.- Souscription à et libération de l'augmentation de capital social mentionnée au point 1. ci-dessus par apport en numéraire,

3.- Modification subséquente de l'Article 5 des statuts,  
III.- Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes

*Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de EUR 1,- (un euro) pour le porter de son montant actuel de EUR 18.000,- (dix-huit mille euros) à un montant de EUR 18.001,- (dix-huit mille et un euros) par l'émission de 1 (une) part sociale nouvelle d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, souscrites intégralement et libérées par l'Associé Unique en échange d'un apport en numéraire, s'élevant au total EUR 3.818.739,- (trois millions huit cent dix-huit mille sept cent trente-neuf euros), le solde entre la valeur de l'Apport en Numéraire et la valeur nominale des nouvelles parts sociales émises en échange, d'un montant de EUR 3.818.738 (trois millions huit cent dix-huit mille sept cent trente-huit euros) étant alloué au compte de prime d'émission de la Société.

*Deuxième résolution*

Il est décidé d'admettre la souscription de 1 (une) part sociale nouvelle détenue en pleine propriété par l'Associé Unique.

*Intervention - Souscription - Libération*

Ensuite, l'Associé Unique pré désigné, représenté en vertu d'une procuration dont mention ci-avant; a déclaré souscrire a 1 (une) nouvelle part sociale émise par la Société, avec une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, ainsi que le paiement d'une prime d'émission de EUR 3.818.738, (trois millions huit cent dix-huit mille sept cents trente-huit euro), le tout intégralement libéré en espèces, de manière à ce que le montant de EUR 3.818.739,- (trois millions huit cent dix-huit mille sept cent trente-neuf euros) soit à la disposition de la Société.

Les documents attestant les paiements en espèces ont été présentés au notaire soussigné.

*Quatrième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'Associé Unique décide de modifier l'Article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**" 5. Capital social.**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à EUR 18.001,- (dix-huit mille et un euros) représenté par 18.001 (dix-huit mille et une) parts sociales ayant une valeur nominale d' € 1,- (un Euro) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs au moment pertinent des Parts Sociales et "Associés" doit être interprété conformément.

5.2 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.3 La société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de la contribution et peut créditer les contributions à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par les Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour éviter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout montant contribué au contributeur.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux sous réserve de dispositions contraires des présents Statuts."

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ trois mille six cent cinquante euros (EUR 3.650.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 mai 2012. LAC/2012/21073. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2012.

Référence de publication: 2012059631/161.

(120083499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Northsea Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 163.915.

---

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2012.

Référence de publication: 2012059632/10.

(120083580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Everpro Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 168.965.

---

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twenty-second day of May.

Before the undersigned, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Evercore Mexico Capital Partners III, L.P., a Canadian limited partnership existing under the laws of Canada, having its registered office at 100 King Street West, Suite 6600, Toronto, Ontario M5X 1B8, Canada, registered with the Ontario register of commerce under number 220348221, represented by its general partner Evercore Mexico Partners III, L.P., a Canadian limited partnership, having its registered office at 100 King Street West, Suite 6600, Toronto, Ontario M5X 1B8, Canada, registered with the Ontario register of commerce under number 220348205, represented by its general partner Evercore Mexico GP Holdings LLC, a limited liability company existing under the laws of the state of Delaware, United States of America, having its registered office at c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, United States of America,

here represented by Aurore Perleau, lawyer, whose professional address is in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing party and the undersigned notary, the power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing party, represented as set out above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "Everpro Holding S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by

subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one (1) or more shareholders.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at twenty thousand euro (EUR 20,000), represented by twenty thousand (20,000) shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

6.3. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

6.4. When the Company has more than one (1) shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

6.5. The transfer of shares to third parties by reason of death must be approved by shareholders representing three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

6.6. A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.7. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.8. The Company may redeem its own shares, provided:

- (i) it has sufficient distributable reserves for that purpose; or
- (ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Appointment and removal of managers.**

7.1. The Company shall be managed by three (3) managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

**Art. 8. Board of managers.** The managers will constitute a board of managers (the Board) composed of one (1) class A manager, who will be a non-Luxembourg resident natural person and two (2) class B managers, who will be Luxembourg resident natural persons.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one (1) or more agents for specific matters.

## 8.2. Procedure

(i) The Board shall meet at the request of any manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant to another manager a written power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may validly deliberate and act only if the class A manager and at least one (1) class B manager is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken if the class A manager and at least one (1) class B manager vote in favour. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

## 8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of the class A manager and any one (1) class B manager.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated by the Board.

**Art. 9. Liability of the managers.** The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

## IV. Shareholder(s)

### **Art. 10. General meetings of shareholders and shareholders' written resolutions.**

#### 10.1. Powers and voting rights

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article 11.1.(ii), resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty(5), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

#### 10.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than one-half (1/2) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

(iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half (1/2) of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital.

(ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

(x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

**Art. 11. Sole shareholder.** When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

## **V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

**Art. 12. Financial year and approval of annual accounts.**

12.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

12.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholder(s) to the Company.

12.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office of the Company.

12.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:

(i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or

(ii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

12.5. The annual General Meeting (if held) shall be held at the registered office of the Company on the first Tuesday of June of each year at 3.00 p.m. If that day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day at the same time and place.

**Art. 13. Auditors.**

13.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

13.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more commissaires (statutory auditors), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The commissaires are subject to re-appointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

**Art. 14. Allocation of profits.**

14.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

14.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

14.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

- (i) the Board must draw up interim accounts;
- (ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;
- (iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends;
- (iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend; and
- (v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

15.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital. The shareholders shall appoint one (1) or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine



their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

15.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## **VII. General provisions**

16.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

16.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

16.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

16.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

### *Transitional provision*

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on December 31, 2012.

### *Subscription and payment*

Evercore Mexico Capital Partners III, L.P., represented as stated above, subscribes for twenty thousand (20,000) shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in an amount of twenty thousand euro (EUR 20,000).

The amount of twenty thousand euro (EUR 20,000) is at the Company's disposal and evidence of such amount has been given to the undersigned notary.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 1,200.

### *Resolutions of the shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following person is appointed as class A manager of the Company for an indefinite period:

- Carlos Schvartzman Lombrozo, born on January 14, 1980 in Mexico City, Mexico, residing professionally at Boulevard Manuel Ávila Camacho 36 Piso 22, Col. Lomas de Chapultepec, C.P. 11000 México, D.F., Mexico.

2. The following persons are appointed as class B managers of the Company for an indefinite period:

- Sharon Callahan, born on October 19, 1966 in New York, United States of America, residing professionally at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg; and

- Justyna Bielasiak, born on May 10, 1980 in Sieradz, Poland, residing professionally at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3. The registered office of the Company is located at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing party that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-deuxième jour de mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Evercore Mexico Capital Partners III, L.P., une société canadienne (limited partnership) régie par les lois du Canada, dont le siège social se situe à 100 King Street West, Suite 6600, Toronto, Ontario M5X 1B8, Canada, inscrite au registre de commerce de l'Ontario, sous le numéro 220348221, représentée par son associé commandité Evercore Mexico Partners III, L.P., une société de droit canadien (limited partnership), dont le siège social se situe à 100 King Street West, Suite 6600, Toronto, Ontario M5X 1B8, Canada, inscrite au registre de commerce de l'Ontario, sous le numéro 220348205, représentée par son associé commandité Evercore Mexico GP Holdings LLC, une société (limited liability company) régie par les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, dont le siège social est établi à c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, Etats-Unis d'Amérique,

Ici représentée par Aurore Perleau, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, ladite procuration restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

## I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "Everpro Holding S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société soeur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un (1) ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à vingt mille euros (EUR 20.000), représenté par vingt mille (20.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

6.3. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

6.4. Lorsque la Société a plus d'un (1) associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

6.5. La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts (3/4) des droits détenus par les survivants.

6.6. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.7. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.8. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition ou:

- (i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou
- (ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

## III. Gestion - Représentation

### Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par trois (3) gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Les gérants constitueront le conseil de gérance (le Conseil) composé d'un (1) gérant de classe A, qui sera une personne physique ne résidant pas à Luxembourg et de deux (2) gérants de classe B qui seront des personnes physiques résidant à Luxembourg.

#### 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associé(s) sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un (1) ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

#### 8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.

(ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration écrite à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si le gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées si le gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B votent en faveur. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

### 8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes du gérant de classe A et d'au moins un (1) gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

**Art. 9. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## IV. Associé(s)

### Art. 10. Assemblées générales des associés et résolutions écrites des associés.

#### 10.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 10.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(x) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil.

### Art. 11. Associé unique.

Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

(i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

(ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et

(iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

## V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

### Art. 12. Exercice social et approbation des comptes annuels.

12.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

12.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des gérants et du ou des associé(s) envers la Société.

12.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

12.4. Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:

(i) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou

(ii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

12.5. L'Assemblée Générale annuelle (si elle a lieu) se tient à l'adresse du siège de la Société, le premier mardi du mois de juin de chaque année à 15 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant, au même endroit et à la même heure.

#### **Art. 13. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.**

13.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

13.2. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujets à la renomination par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

#### **Art. 14. Affectation des bénéfices.**

14.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

14.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

14.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distributions, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

15.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nommeront un (1) ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

15.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

### **VII. Dispositions générales**

16.1. Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

16.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

16.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

75518

*Disposition transitoire*

Le premier exercice social de la Société commence à la date du présent acte et s'achèvera le 31 décembre 2012.

*Souscription et libération*

Evercore Mexico Capital Partners III, L.P., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à vingt mille (20.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de vingt mille euros (EUR 20.000).

Le montant de vingt mille euros (EUR 20.000) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

*Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à EUR 1.200.-.

*Résolutions de l'associé*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée en qualité de gérant A de la Société pour une durée indéterminée:

- Carlos Schvartzman Lombrozo, né le 14 janvier 1980 à Mexico City, Mexique, résidant professionnellement au Blvd. Manuel Ávila Camacho 36 Piso 22, Col. Lomas de Chapultepec, C.P. 11000 México, D.F, Mexique.

2. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérant B de la Société pour une durée indéterminée:

- Sharon Callahan, née le 19 octobre 1966 à New York, Etats-Unis d'Amérique, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg; et

- Justyna Bielasik, née le 10 mai 1980 à Sieradz, Pologne, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

3. Le siège social de la Société est établi au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare à la requête de la partie comparante que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: A. PERLEAU et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 mai 2012. Relation: LAC/2012/23823. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2012.

Référence de publication: 2012061320/514.

(120086818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

---

**NATIXIS Luxembourg Investissements, Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 107.132.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012059634/10.

(120083695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Newpak S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 54.045.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NEWPAK S.A.

Signatures

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2012059636/12.

(120083244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**NOC LUXEMBOURG Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 26.562.

Les comptes annuels au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012059639/10.

(120084389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Broker Consulting S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 99.577.

EXTRAIT

Il ressort d'un courrier recommandé adressé le 24 mai 2012 au siège de la société  
BROKER CONSULTING S.A.,  
enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro RC B 99577, sise à L-2520  
Luxembourg, 21-25 Allée Scheffer,  
que la société MICHEL JASMAIN SA,  
enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro RC B 127204, établie à L-1941  
Luxembourg, 261 route de Longwy,  
a démissionné comme commissaire aux comptes de la société BROKER CONSULTING S.A..

La démission prend effet au 24 mai 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2012.

Michel Jasmain SA

Signature

*L'Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2012060653/22.

(120085912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2012.

---

**Oxalys S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9999 Wemperhardt, 4, Op der Haart.

R.C.S. Luxembourg B 138.787.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 6 septembre 2011 à 10.00 heures au siège social*

L'assemblée accepte la démission de la Fiduciaire Générale du Nord S.A. (n° RCSL B92717) avec siège social à L-9237 Diekirch, 3 Place Guillaume en tant que Commissaire aux comptes avec effet au 31 août 2011.

L'assemblée décide de nommer en remplacement Monsieur/Madame Claudie Renzonnet, né(e) le 13 février 1971 à Verviers et demeurant à Au chêne 1, 4861 Soiron en tant que nouveau Commissaire aux comptes.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes annuels de l'année 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Un administrateur*

Référence de publication: 2012059652/17.

(120083617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Norron SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2370 Howald, 4, rue Peternelchen.

R.C.S. Luxembourg B 158.534.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 24 avril 2012*

L'assemblée générale ordinaire a décidé de:

- renouveler les mandats d'administrateurs de tous les membres actuels du conseil d'administration pour une période prenant fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2013, de sorte que le conseil d'administration de la Société se compose des personnes suivantes:

\* Monsieur Anders Malcolm avec adresse professionnelle à 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald,

\* Monsieur Olivier Scholtes avec adresse professionnelle à 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald,

\* Monsieur Alexander Zetterquist avec adresse professionnelle à 4, Oxtorgsgatan, S-11157 Stockholm,

- renouveler le mandat de réviseur indépendant d'entreprises de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012059640/18.

(120083611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

**Gracewell Properties (Solihull) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. Patron Cleveland S.à r.l.).**

**Capital social: GBP 20.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 164.362.

In the year two thousand and twelve, on the seventh of May.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared

Mr. Erwin Vande Cruys, private employee, residing professionally at L1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, as proxyholder on behalf of Grace Lodge Care Investments S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office in L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur (RCS Luxembourg B 152.615),

being the sole shareholder of Patron Cleveland S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur, incorporated pursuant to a deed of undersigned notary residing in Luxembourg, on 21 October, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 3056 of December 13, 2011.

The proxyholder declared and requested the notary to record that:

1. All the shares being represented, the decisions can validly be taken on all items of the agenda.

2. That the item on which a resolution is to be passed is as follows:

- Modification of the registered name of the company into "Gracewell Properties (Solihull) S.à.r.l."

After deliberation the following resolution was unanimously taken:

*Sole resolution*

It is resolved to change the name of the Company from Patron Cleveland S.à r.l. to Gracewell Properties (Solihull) S.à.r.l. and to consequentially amend article one of the articles of incorporation of the Company as follows:

" **Art. 1.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of "Gracewell Properties (Solihull) S.à.r.l. (the Company)."

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the party hereto, the present deed was drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, appearing person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille douze, le sept mai.



Par devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu

Monsieur Erwin Vande Cruys, employé privé, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo,

agissant en vertu d'une procuration de Grace Lodge Care Investments S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur, (RCS Luxembourg B152.615) étant l'associé unique de Patron Cleveland S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 octobre 2011, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 3056 du 13 décembre 2011.

Le porteur de la procuration déclare et prie le notaire d'acter que:

1. Toutes les parts sociales étant représentées, les décisions peuvent être valablement prises sur tous les points à l'ordre du jour.

2. Le point sur lequel la résolution est prise est le suivant:

- Changement du nom de la Société en "Gracewell Properties (Solihull) S.à.r.l.".

Après délibération, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité:

*Résolution unique*

Il est décidé de changer le nom de la Société de Patron Cleveland S.à r.l. en «Gracewell Properties (Solihull) S.à.r.l.» et de modifier l'article un des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 1<sup>er</sup>** . Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Gracewell Properties (Solihull) S.à.r.l.» (ci-après, la Société).»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande de la même partie comparante en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Vande Cruys et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 10 mai 2012. LAC/2012/21606. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2012.

Référence de publication: 2012059657/71.

(120083696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

**O. Rest, Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 32, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 74.816.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 Mai 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012059641/10.

(120084221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

**Orbit Private Asset Management S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 277.700,00.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 112.851.

Il résulte d'une résolution du conseil d'administration signée en date du 14 mars 2012:

- d'annuler le mandat de Audit & Compliance SARL (adresse professionnelle: 65, rue des Romains, L-8041 Strassen) comme Réviseur d'entreprises agréé de la Société à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 et

- de nommer PricewaterhouseCoopers SARL, (adresse professionnelle: 400, Route d'Esch, L-1014 Luxembourg) comme Réviseur d'entreprises agréé de la Société du 1<sup>er</sup> janvier 2011 jusqu'à l'assemblée générale que se tiendra en l'année 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg le 16 mai 2012.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2012059642/18.

(120084269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**OES Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 33, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 147.306.

OES Europa S.à r.l. bestätigt hiermit, gültig ab heutigem Datum, die Adressänderungen ihres Geschäftsführers, Herr David SCHECKEL, geboren am 13.9.1963 in New Jersey (USA)

Aktuell: 2, Place de Nancy, L-2212 Luxembourg

(Bisher: 194, Nassau Strasse, Princeton, New Jersey 08542 (USA))

Luxembourg, den 23. Mai 2012.

Treveri Holdings Europe Sàrl

Unterschrift

Référence de publication: 2012059646/14.

(120084153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Pylio S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 81.024.

La dénomination de l'associé unique Shandrani Limited, avec siège social à La Motte Chambers, JE1 1Bj St Helier, Jersey, est désormais Inrada International Projects Limited.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2012.

Référence de publication: 2012059662/12.

(120083524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Omnisource International S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 92.924.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 22 mai 2012.

Référence de publication: 2012059647/10.

(120083578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**OPM SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-8217 Mamer, 41, Op Bierg.

R.C.S. Luxembourg B 155.817.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Lemanik Asset Management S.A.  
Armelle MOULIN / Jean Philippe CLAESSENS  
Référence de publication: 2012059649/11.  
(120084114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Osteria del Teatro Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1477 Luxembourg, 37, rue des Etats-Unis.  
R.C.S. Luxembourg B 67.743.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2012059651/9.  
(120083895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Oyster Asset Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 74, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 83.117.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 juillet 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 91 du 17 janvier 2002.  
Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OYSTER ASSET MANAGEMENT S.A.  
Signature

Référence de publication: 2012059654/14.  
(120084533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Peek & Cloppenburg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R.C.S. Luxembourg B 138.546.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Belvaux, le 21 mai 2012.  
Référence de publication: 2012059665/10.  
(120083668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Worldvest, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 132.939.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg, le 25 avril 2012 a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a approuvé la réélection de:

- M. Christian Lange (demeurant professionnellement 640 Fifth Avenue / 8<sup>th</sup> Floor New York, NY 10019)
- M. Christian Jeanrond (demeurant professionnellement 3 Blvd Royal, L-2449 Luxembourg)
- et M. Hanspeter Krämer (demeurant professionnellement 22-24 Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg)

à la fonction d'administrateur pour une période d'un an se terminant lors de la prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu en 2013.

2. L'Assemblée a approuvé la ré-élection des Réviseurs d'Entreprises Agréé, Deloitte Audit., pour la période d'un an se terminant lors de la prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu en 2013.

Pour Worldvest

Référence de publication: 2012059823/19.  
(120084118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Parmenion Investment Soparfi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 161.152.

Société Anonyme fondée le 20 mai 2011 et publication dans le Mémorial C-N° 1844 du 11 août 2011.  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23/05/2012.

Paddock Fund Administration

Gerry Salucci

Référence de publication: 2012059656/13.

(120084537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Powercom Yuraku S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 147.628.

*Extrait des décisions prises par le conseil d'administration en date du 30 avril 2012*

- Monsieur Claudio BENCIVENGO a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Luxembourg, le 23.5.2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Powercom Yuraku S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012059659/14.

(120084136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Pimco Luxembourg IV S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 156.871.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2012.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Référence de publication: 2012059670/11.

(120084165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Private Estate Life S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 38, Parc d'Activités de Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 34.402.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 juin 1990, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 483 du 29 décembre 1990.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Private Estate Life S.A.

Signature

Référence de publication: 2012059661/14.

(120084589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Perry Luxco Re, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 134.753.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2012.

Eric Lechat

Gérant

Référence de publication: 2012059666/12.

(120084501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

**Agricom S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7410 Angelsberg, 10, rue de Mersch.  
R.C.S. Luxembourg B 63.761.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg, extraordinairement en date du 21 mai 2012 à 11.00 heures*

L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Henri REDING de son poste d'administrateur.

L'assemblée ratifie la décision du conseil d'administration du 30 juin 2011 de nommer en remplacement jusqu'à l'assemblée générale de l'an 2017, Monsieur Romain ANEN, né le 24.02.1950 à Esch/Alzette, demeurant à L-4432 Soleuvre, 75, rue des Champs. Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale de l'an 2015.

L'assemblée générale ratifie la décision du conseil d'administration du 30 juin 2011 de renouveler jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2015 les mandats de l'administrateur délégué et des administrateurs suivants:

Monsieur Henri LOMMEL, administrateur et président, né le 25.01.1970 à Luxembourg (L), demeurant à L-7420 Cruchten, Buurghaff

Monsieur Joseph JUNGEN, administrateur, né le 7.05.1952 à Pétange (L), demeurant à L-4986 Sanem, 27, rue du Moulin

Monsieur Albert AUDRY, administrateur, né le 25.03.1952 à Luxembourg (L), demeurant à L-5680 Dalheim, 30, Kettengaass

L'assemblée générale confirme au poste d'administrateur délégué jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2015 Monsieur Joseph JUNGEN.

L'assemblée générale nomme en tant que réviseur d'entreprises agréé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de l'an 2013 la société FidewaClar S.A., inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 155.324, avec siège social à L-3364 Leudelange, 2, rue du Château d'Eau en remplacement du commissaire aux comptes FIDEWA AUDIT S.A.

Pour extrait sincère et conforme

*Un administrateur*

Référence de publication: 2012062910/28.

(120088917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2012.

**Piedra S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 108.498.

Les comptes annuels au 30 novembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012059668/10.

(120084267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

**PM Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 163.128.

Les statuts coordonnés au 16 mai 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch  
Notaire

Référence de publication: 2012059671/11.

(120083479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Pimco Luxembourg IV S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 156.871.

---

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2012, l'associé unique de la société PIMCO Luxembourg IV S.A. a pris les résolutions suivantes:

- Réélection des membres du conseil d'administration de la société. Désormais, le conseil d'administration de la société est composé comme suit, jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2013:

\* Craig Allen Dawson

\* Joseph Vincent McDevitt

\* Jeffrey Michael Sargent

- Renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. en leur fonction de réviseur d'entreprises agréé de la société pour une durée d'une année, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2013.

Luxembourg, le 23 mai 2012

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Référence de publication: 2012059669/18.

(120084164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Redline Capital Partners, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1122 Luxembourg, 2, rue d'Alsace.

R.C.S. Luxembourg B 121.203.

---

*Extract of the minutes of the Annual General Meeting dated May 18<sup>th</sup>, 2012*

Approval of the resignation of Mr. Vladimir EVTUSHENKOV as Chairman of the Board effective as of April 5<sup>th</sup>, 2012.

**Suit la traduction française**

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire daté du 18 mai 2012*

Approbation de la démission de M. Vladimir EVTUSHENKOV comme président du conseil d'administration à partir du 5 avril 2012.

*Pour Redline Capital Partners*

Référence de publication: 2012059693/15.

(120083415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Randstad Recruitment & Selection S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 82.565.

---

Suite au Conseil d'Administration du 16 février 2012, les décisions suivantes ont été prises:

- Monsieur Francis Dorval, domicilié à B-2960 Sint Job in't Goor, 2 Elshoutlaan, démissionne en tant que Délégué à la gestion journalière et ce avec effet immédiat;

- Monsieur Jean-Pierre Mullenders, né à Anvers le 22 septembre 1954, domicilié à B-6750 Baranzy, 33 rue Firmin Dieudonne, est nommé en tant que Délégué à la gestion journalière pour une durée indéterminée et ce avec effet immédiat;

- Le mandat de Monsieur Herman Nijns, né à Diest le 8 septembre 1966, domicilié à B-3350 Linter, 3B Kouterstraat, en tant qu'Administrateur-délégué est renouvelé et ce avec effet immédiat pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

Référence de publication: 2012059704/16.

(120083631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**PM-International AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1618 Luxembourg, 17, rue des Gaulois.

R.C.S. Luxembourg B 46.582.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Hauptversammlung der Aktionäre vom 11. Mai 2012*

Die Versammlung hat unter anderem den folgenden Beschluss gefasst:

*Fünfter Beschluss*

Die Hauptversammlung beschließt einstimmig, die Mandate der amtierenden Verwaltungsratsmitglieder Herr Rolf SORG, Herr Heribert J. WIEDENHUES, Herr Peter SCHARDT, Herr Mario DI STEFANO und Herr Gunter THOSS bis zur Hauptversammlung, die im Jahre 2018 stattfinden wird, zu verlängern.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 23. Mai 2012.

*Für die Gesellschaft*

Unterschrift

*Ein Bevollmächtigter*

Référence de publication: 2012059672/18.

(120084229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Rathdowney Resources (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 145.444.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Rathdowney Resources (Luxembourg) S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012059690/11.

(120083939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**PM-International AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1618 Luxembourg, 17, rue des Gaulois.

R.C.S. Luxembourg B 46.582.

Die Bilanz für das Geschäftsjahr endend zum 31. Dezember 2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 23. Mai 2012.

*Für die Gesellschaft*

Unterschrift

*Ein Bevollmächtigter*

Référence de publication: 2012059673/14.

(120084230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Poly Re S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 53.630.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale du 2 mai 2012*

- L'Assemblée reconduit ERNST & YOUNG SA en tant que Réviseur d'entreprises jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2013 statuant sur les comptes 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Référence de publication: 2012059674/12.

(120083645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Poly Re S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 53.630.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2012059675/10.

(120084505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Posh Holding, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 139.954.

---

Les comptes annuels au 30 novembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

POSH HOLDING

Référence de publication: 2012059676/10.

(120083552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Posh Holding, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 139.954.

---

Les comptes annuels au 30 novembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

POSH HOLDING

Référence de publication: 2012059677/10.

(120083553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**PRO 53 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 108.742.

---

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 avril 2012 que Madame Sonja BEMTGEN, Madame Virginie DE-RAINS ainsi que Madame Carole FARINE ont démissionné de leurs fonctions d'administrateurs de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2012.

Référence de publication: 2012059679/12.

(120084290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Rubik Ventures, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 11.600,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 119.544.

---

*Rectificatif des comptes déposés au RCS le 29/12/2010 sous la référence L100201662*

Les comptes annuels au 30 avril 2010 établis par les gérants, à savoir, le bilan, le compte des profits et pertes au 30 avril 2010, ainsi que l'annexe, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012059700/12.

(120084243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Progresso e Futuro S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 75.602.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A.

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2012059680/13.

(120083674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Quadrante S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 82.001.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 18 mai 2012:*

*Résolutions:*

L'assemblée a décidé:

- de clôturer la liquidation,
- que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société,
- que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposées au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 18 mai 2012.

Référence de publication: 2012059682/18.

(120084226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Mars Propco 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 371.625,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 122.297.

Suite à un contrat de cession d'actions en date du 4 avril 2012, Mars Holdco 1 S.à r.l., avec siège au 2-4 rue Beck, 5<sup>ème</sup> étage, L-1222 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 122 122, un des actionnaires de la Société, a transféré:

- 2.956 parts sociales à Arminius Peel (Luxembourg) S.à r.l., avec siège au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 141 904 et;
- 759 parts sociales à Kucera Beteiligung Holding GmbH, avec siège social au Friedensplatz 12, D-64283 Darmstadt, immatriculée au Handelsregister de Darmstadt sous le numéro HRB 87991.

Il résulte que les 14.865 parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la Société sont dès lors intégralement détenues comme suit:

- 11.001 parts sociales à Arminius Moat (Luxembourg) S.à r.l.;
- 3.105 parts sociales à Arminius Peel (Luxembourg) S.à r.l.;
- 759 parts sociales à Kucera Beteiligung Holding GmbH.

Munsbach, le 24 mai 2012.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012061465/23.

(120086884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

**DHCRE II HoldCo II S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 316.025,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 113.167.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-sixth day of April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared

DHCRE II HoldCo I S.à.r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg commercial register under number B113.169, represented by Karl Paradaens, lawyer, of professional residence in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal dated 23 April 2012, which will remain attached to the present deed, being the sole holder of shares (the "Sole Shareholder") of DHCRE II HoldCo II S.à.r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg registered with the commercial register under number B 113.167 and incorporated by deed of the notary Joseph Elvinger on 9<sup>th</sup> November 2005 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 651 of 30<sup>th</sup> March 2006. The articles have been amended for the last time on 19<sup>th</sup> December 2011 by deed of the notary Joseph Elvinger published in the Mémorial under number 465 on 22<sup>nd</sup> February 2012.

The appearing party declared and requested the notary to record that:

1. The Sole Shareholder holds all (a) eight hundred (800) Class A Shares, (b) forty (40) Class B Shares, (c) eight hundred (800) Class C1 Shares, (d) eight hundred (800) Class C2 Shares, (e) eight hundred (800) Class C3 Shares, (f) eight hundred (800) Class D Shares, (g) eight hundred (800) Class E Shares, (h) eight hundred (800) Class F1 Shares, (i) eight hundred (800) Class G Shares, (j) eight hundred (800) Class H Shares, (k) one (1) Class I Shares, (l) eight hundred (800) Class J Shares, (m) four hundred (400) Class K (CG) Shares, (n) four hundred (400) Class K (I) Shares, (o) five hundred (500) L (CG) Shares, (p) five hundred (500) L (I) Shares, (q) ) five hundred (500) M (CG) Shares, (r) five hundred (500) M (I) Shares, and (s) eight hundred (800) Category Z Shares (being a total of eleven thousand six hundred and forty one (11,641) Shares in issue in the Company), so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

2. The items on which resolutions are to be passed are as follows, all resolutions being interrelated and passed as a sole resolution:

*Agenda*

(A) Creation of two (2) classes of shares, namely Class N (I) and Class N (CG), each with such entitlements as set forth in the amended and restated Articles, decision that Class F1, Class N (CG), and Class N (I) are Linked Classes relating to the Golf Parc Toulouse Investment being the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not;

(B) Increase of the issued share capital by an amount of twenty-five thousand euros (€ 25,000) to three hundred sixteen thousand twenty five (€ 316,025) by the issue of (i) five hundred (500) Class N (CG) Shares, each with a nominal value of twenty five euros (€ 25) per share and (ii) five hundred (500) Class N (I) Shares, each with a nominal value of twenty five Euro (€ 25) per share, for a total subscription price of twenty five thousand euros (€25,000) in the proportions set out hereafter:

Subscriber	Class N (CG) Shares	Class N (I) Shares
DHCRE II HoldCo I S.à.r.l. . . . .	500	500
TOTAL . . . . .	500	500

subscription to the new shares by the Sole Shareholder and payment of the subscription price by way of a contribution in cash by the Sole Shareholder; allocation of an amount equal to the nominal value of the new shares of the subscription price for the new shares to the share capital account; and consequential amendment of article 5 of the Articles;

(C) Amendment and restatement of the Articles of the Company in order to inter alia reflect the resolution adopted pursuant to the above items of the agenda.

Thereafter, the general meeting of the Sole Shareholder resolved as follows:

### Sole resolution

The meeting resolved to create two (2) classes of shares, namely Class N (CG) and Class N (I), each with such entitlements as set forth in the amended and restated Articles. The meeting resolved that Class F1, Class N (CG), and Class N (I) are Linked Classes (as defined in the amended and restated Articles) relating to the Golf Parc Toulouse Investment being the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not.

The meeting resolved to increase the issued share capital by twenty five thousand euros (€25,000) to three hundred sixteen thousand twenty five euros (€ 316,025) by the issue of (i) five hundred (500) Class N (CG) Shares, each with a nominal value of twenty five euros (€ 25) and (ii) five hundred (500) Class N (I) Shares, each with a nominal value of twenty five euros (€ 25), for a total subscription price of twenty five thousand euros (€ 25,000) to the subscriber as set forth in the agenda, and the subscriber subscribed to the new shares so issued as set forth in the agenda and paid the subscription price for (i) the Class N (CG) Shares, by way of cash consisting of an amount of twelve thousand five hundred euros (€12,500) and (ii) the Class N (I) Shares by way of cash consisting of an amount of twelve thousand five hundred euros (€12,500)

The Class N (CG) Shares have been fully paid up by cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of twelve thousand five hundred euros (€12,500) as was certified to the undersigned notary by a banking certificate.

The Class N (I) Shares have been fully paid up by cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of twelve thousand five hundred euros (€ 12,500), as was certified to the undersigned notary by a banking certificate.

The meeting resolved to allocate an amount equal to the nominal value of the new shares to the share capital account.

The meeting resolved to amend and restate the Articles as follows:

### AMENDED AND RESTATED ARTICLES OF INCORPORATION

**Art. 1. Name.** Between the initial subscribers and those who become holders of the Shares (parts sociales) thereafter, a limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name DHCRE II Holdco II S.à.r.l (the "Company") is constituted and existing, governed by these Articles and the relevant legislation.

**Art. 2. Object, Purpose.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, preferred equity certificates and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg. The Company may borrow in any form and provide security for its borrowings and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures as well as any other securities or certificates including notes, certificates or other instruments convertible into Shares.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or security or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs or its affiliates entities or any other entity it deems fit, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 3. Duration.** The Company is established for an unlimited period. The Company does not come to an end by the death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any Shareholder.

#### **Art. 4. Registered office.**

4.1 The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary General Meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

4.2 The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the Board of Managers.

4.3 The Company may have offices and branches in Luxembourg.

#### **Art. 5. Share Capital.**

5.1. The Company has an issued and subscribed fully paid-up capital of three hundred sixteen thousand twenty five (€ 316,025) divided into,

- eight hundred (800) Class A Shares,
- forty (40) Class B Shares,
- eight hundred (800) Class C1 Shares,
- eight hundred (800) Class C2 Shares,
- eight hundred (800) Class C3 Shares,

- eight hundred (800) Class D Shares,
- eight hundred (800) Class E Shares,
- eight hundred (800) Class F1 Shares,
- eight hundred (800) Class G Shares,
- eight hundred (800) Class H Shares,
- one (1) Class I Share,
- eight hundred (800) Class J Shares,
- four hundred (400) Class K (CG) Shares,
- four hundred (400) Class K (I) Shares,
- five hundred (500) Class L (CG) Shares,
- five hundred (500) Class L (I) Shares,
- five hundred (500) Class M (CG) Shares,
- five hundred (500) Class M (I) Shares,
- five hundred (500) Class N (CG) Shares,
- five hundred (500) Class N (I) Shares, and
- eight hundred (800) Category Z Shares,

5.2 The share capital may be increased by the issue of new Shares upon resolution by the Shareholders' meeting. The new Shares may be issued in the form of Share Classes (which may be Simple Classes or Linked Classes).

5.3 Each Class of Shares (or as the case may be Linked Classes if so specified) shall be issued in connection with the acquisition or making by the Company of a specific investment directly or indirectly (each a "Specific Investment"). The subscription price paid to the Company upon the issuance of Shares of a particular Class (or Linked Classes) (including for the avoidance of doubt any share premium) (the "Subscription Price"), net of all costs payable by the Company in connection with such issuance including, but not limited to, capital duty, notarial fees and publication costs ("Issuance Costs"), shall be invested directly or indirectly in one and the same Specific Investment.

Each Class of Shares (or as the case may be Linked Classes if so specified) (regardless of the time of issue of the Shares within a Class) (and any instruments, loans, notes, certificates or securities convertible or not into Shares of such Class or linked to such Class (if any)) bears preferential financial rights to the relevant Specific Investment made by the Company in relation with the issue of Shares in such Class. The Classes of Shares of the Company relate to the Specific Investments as follows:

- Class A relates to the Kings Hill Investment,
- Class B relates to the Kista Investment,
- Class C1 relates to the Via Cavour Investment,
- Class C2 relates to the Via Lamarmora (Brescia) Investment,
- Class C3 relates to the Via San Lazzaro Investment,
- Class D relates to the Howick Place Investment,
- Class E relates to the Blythe Valley Investment,
- Class F1, Class N (CG) and Class N (I) (being Linked Classes) relates to the Golf Parc Toulouse Investment,
- Class G relates to the Aranco Investment,
- Class H relates to the Via Imbonati Investment,
- Class I relates to the Salisbury Investment,
- Class J relates to the Udine Investment,
- Class K (CG) and Class K (I) (being Linked Classes) relate to the Spanish Retail Portfolio Investment,
- Class L (CG) and Class L (I) (being Linked Classes) relate to the Volvo Investment,
- Class M (CG) and Class M (I) (being Linked Classes) relate to the Prado Investment and
- Category Z is not related to a Specific Investment.

5.4 In relation to each Specific Investment, the Board of Managers will, in the internal accounts of the Company, establish a separate compartment of assets and liabilities of the Company in the following manner:

5.4.1 the Subscription Price of the relevant Class of Shares (or Linked Classes) and the proceeds of any shareholder loans, certificates debt or other instruments convertible or not which may from time to time be granted to, or issued by, the Company by or to its Shareholder(s) ("Instruments") in connection with the relevant Specific Investment, as well as assets acquired with such funds contributed to or borrowed by the Company, in each case shall be applied in the internal books of the Company to the compartment established for such Specific Investment;

5.4.2 any income or proceeds earned by the Company on, or any asset derived from, the assets allocated to a compartment shall be allocated to that compartment;

5.4.3 any liability, costs and expenses (including provisions) relating to assets allocated to a compartment or to any action taken in connection with a compartment or an asset of a particular compartment or in connection with the issuance of shares or other Instruments of the particular class (such as Issuance Costs) as well as all administration expenses, tax liabilities and other costs and expenses of the Company attributable to the relevant Specific Investment or the operation or administration of that compartment shall be allocated to that compartment;

5.4.4 in the case where any liability or expense of the Company cannot be considered as being attributable solely to a particular compartment, such liability or expense shall be allocated between all the existing compartments on the basis of the Allocation Key of each compartment or pro rata to the relevant compartments to which the liability or expense relates;

5.4.5 any distributions or payments (including payments of the price payable by the Company for Shares of the relevant Class repurchased by it) made to Shareholders in respect of a compartment shall reduce the net assets of that compartment.

5.4.6 the net assets of each compartment ("Net Assets") will be equal to the sum of the value of the Specific Investment of that compartment and all other assets attributable to that compartment in accordance with these Articles less all the liabilities, costs and expenses allocated to that compartment in accordance with these Articles.

5.4.7. In case of Linked Classes the Board may decide (but shall not be obliged) to within the relevant compartment establish internal accounts per relevant Class of the Linked Classes on the basis of the economic entitlements of the Linked Classes respectively and apply the above provisions mutatis mutandis.

5.5 Any available share premium shall be distributable.

#### **Art. 6. Cancellation of entire Class of Shares and Reduction of share capital.**

6.1 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in the relevant Class by approval at the general meeting of shareholders resolving at the quorum and majorities provided for the amendment of the Articles.

6.2 In case of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of one or more Classes of Shares, the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value per Share (as calculated in accordance with Article 6.4) for each Share of the relevant Class held by them and cancelled (and in the case of Linked Classes, the Linked Class Cancellation Value per Share for the repurchased Linked Class).

6.3 The Board of Managers shall, in case of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares, calculate the Class Available Amount for the repurchased Class (and in the case of Linked Classes, the Linked Class Available Amount for the repurchased Linked Class) (always subject to the amount of available profits, premium and reserves of the Company) on the basis of the interim accounts of the Company and interim internal accounts relating to the relevant Class which shall be prepared on the basis set out in Article 5, each time not older than 8 days (together, the "Interim Accounts").

6.4 The "Cancellation Value per Share" shall be calculated by dividing the Class Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled and the "Linked Class Cancellation Value per Share" shall be calculated by dividing the Linked Class Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

6.5 The "Class Cancellation Amount" and the "Linked Class Cancellation Amount" shall be an amount determined by the Board of Managers and approved by the general meeting of Shareholders on the basis of the Interim Accounts (and in the case of a Linked Class, on the basis of the Entitlement of that Class).

6.6 Subject always to the amount of available net profits, reserves and premium of the Company, the Class Cancellation Amount for the Class of Shares to be repurchased and cancelled shall be the Class Available Amount (and in case of a Linked Class, the Linked Class Cancellation Amount for the Linked Class of Shares to be repurchased and cancelled shall be the Linked Class Available Amount), unless otherwise resolved by the general meeting of Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles, provided, however, that the Class Cancellation Amount (or as the case may be the Linked Class Cancellation Amount) shall never be higher than the Class Available Amount (respectively the Linked Class Available Amount) and provided further that the Class Cancellation Amount (or as the case may be the Linked Class Cancellation Amount) shall never be greater than the amount of available net profits, reserves and premium of the Company.

6.7 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class, the Cancellation Value per Share (or as the case may be the Linked Class Cancellation Amount) will become due and payable by the Company.

#### **Art. 7. Board of Managers.**

7.1 The Company is managed as determined by the Board of Managers appointed as a collegiate body by the general meeting of Shareholders in accordance with the provisions set out hereafter. The Managers need not be Shareholders. The Board of Managers shall comprise (other than in case of a vacancy for reasons of resignation, revocation or otherwise) the number of members determined by the general meeting of Shareholders by a resolution of Shareholders and duly recorded in the minutes of such meeting.

7.2 The Managers are appointed and removed from office by the general meeting of Shareholders resolving at the simple majority of the issued share capital pursuant to Article 13, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated, the Managers are appointed for an undetermined period. The Managers may be re-elected but their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

7.3 Any decision as to the payment of fees to Managers, entering into employment or like agreements with Managers or amendments thereto shall be subject to the decision of the general meeting of Shareholders resolving at the simple majority of the issued share capital pursuant to Article 13.

#### **Art. 8. Board Proceedings.**

8.1 The Board of Managers may elect a chairman among its members.

8.2 The Board of Managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the Managers is present or represented at a meeting.

8.3 Meetings of the Board of Managers shall be called by or on behalf of anyone of the Managers with at least two (2) days prior notice, unless urgent corporate affairs or any emergency require a shorter notice period (down to two (2) hours) in writing, fax, email or otherwise as practical. The convening notice may be waived by the unanimous consent given in writing or by fax or email by all Managers. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

8.4 Any Manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference call or by other similar means of communication.

8.5 Decisions of the Board of Managers shall be taken by the favourable votes of the majority of the Board Members present or represented at the relevant meeting.

8.6 The minutes of any meeting of the Board of Managers shall be signed by any one Manager. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by any one Manager or as resolved by the Board.

8.7 The Board may also unanimously pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any Manager.

#### **Art. 9. Board Powers, Binding Signatures.**

9.1 The Board of Managers is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by the law or by the Articles to the general meeting of Shareholders or the prior authorisation of the general meeting of Shareholders shall be within the competence of the Board of Managers. Vis-à-vis third parties the Board of Managers has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company not reserved by law or the Articles to the general meeting of Shareholders or the prior authorisation of the general meeting of Shareholders or as may be provided herein.

9.2 The Company will be bound by the single signature of any one Manager or by the joint or single signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the Board of Managers.

**Art. 10. Conflicts.** No contract or other transaction between the Company and any other corporation or entity shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Managers or officers of the Company is interested in or is a manager, director, officer or employee of such other corporation or entity. Any Manager or officer of the Company who serves as manager, director, officer or employee of any corporation or entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not solely by reason of such affiliation with such other corporation or entity be prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

#### **Art. 11. Manager and Officer Indemnification.**

11.1 Subject to the exceptions and limitations in Article 11.3 below every person who is, or has been, a Manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved in as a party or otherwise by virtue of him being or having been a Manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof.

11.2 The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

11.3 No indemnification shall be provided to any Manager or officer against any liability to the Company or its Shareholders by reason of willful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office or in the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the Board of Managers. No indemnification will be provided in defending criminal proceedings in which that Manager or officer is convicted of an offence.

11.4 The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any Manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such Manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including Managers and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

11.5 Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the relevant current or future officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this Article 11.

**Art. 12. Transfer of Shares.** The Shares are freely transferable among the Shareholders. Any transfer of Shares to persons other than the Shareholders (the "non-Shareholders") shall always be subject to the approval of Shareholders holding at least 75% (three-quarters) of the share capital (of whatever class) of the Company, and will be effective and recognised by the Company only if realised in compliance with, the provisions set out in these Articles. Any inscription of a transfer of shares will be subject to compliance with the provisions set out in the present Articles.

**Art. 13. Shareholder' Decisions.**

13.1 Shareholders' decisions are taken by the general meeting of Shareholders. However, the holding of a meeting is not compulsory as long as the number of Shareholders is less than twenty five and in such case Shareholders' resolutions may be validly passed in writing. Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of Shareholders of the Company. All Shares in issue (regardless of Class or category) shall vote as a single class.

13.2 Each Shareholder may take part in general meetings or written resolutions. Each Shareholder has a number of votes equal to the number of Shares (of whatever Class or category) he owns and may validly act at any meeting of Shareholders through a special proxy.

13.3 Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail or courier to Shareholders to their address appearing in the register of Shareholders held by the Company at least five (5) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting, the meeting may be validly held without prior notice. In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the Shareholders at their addresses inscribed in the register of Shareholders held by the Company at least five (5) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as set out herein for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolutions may be passed at any time without prior notice.

13.4 (i) Except as otherwise provided herein, decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by Shareholders representing more than half of the corporate capital; (ii) however, decisions concerning the amendment of the Articles must be taken by (x) a majority of the Shareholders (y) representing at least three-quarters of the issued share capital; and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by Shareholders representing 100% of the issued share capital.

13.5 In case and for as long as the Company has more than twenty five (25) Shareholders, an annual General Meeting shall be held on 30<sup>th</sup> May at 12:00 am of each year. If such day is not a business day in Luxembourg, the meeting shall be held on the immediately following business day.

**Art. 14. Accounting Year.** The accounting year of the Company begins on 1<sup>st</sup> January of each year and ends on 31<sup>st</sup> December of the same year.

**Art. 15. Annual Accounts, Auditor.**

15.1 Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the Board of Managers.

15.2 The operations of the Company shall, if the Company has more than twenty five (25) Shareholders be subject to the supervision of a statutory auditor. In such case the statutory auditor shall be elected by the general meeting of Shareholders. Such statutory auditor in office may be removed at any time by the general meeting of Shareholders with or without cause.

**Art. 16. Dividends.**

16.1 Out of the total net profits of the Company five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company. In case of a reduction of share capital, the legal reserve (to the extent it is at least equal to 10% of the issued share capital) may be decreased accordingly. The remainder of the total net profits of the Company may be distributed in accordance with (or allocated to the reserves of the Company) the following provisions of this Article 16.

16.2 The Shareholders may decide to pay interim dividends on one or more of more Classes of Shares on the basis of Interim Accounts prepared by the Board of Managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the total amount to be distributed may not exceed net profits realised by the Company since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves (including available pre-

mium) but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law and previous distributions (regardless of the Investment Net Income of a Class).

16.3 The share premium account may be distributed to the Shareholders upon decision of a general meeting of Shareholders in accordance with the provisions below. The general meeting of Shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

16.4 Distribution to a Class shall only be made out of the Investment Net Income of the relevant Class subject to the above and in the case of Linked Classes, as per the Entitlements of the relevant Linked Classes.

#### **Art. 17. Dissolution, Liquidation.**

17.1 In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be Shareholders and who are appointed by the general meeting of Shareholders who will specify their powers and remunerations.

17.2 Upon liquidation of the Company the liquidation proceeds of each Class shall be the amount to which the Class is entitled as per the relevant Specific Investment (and in the case of Linked Classes, the relevant Entitlement of each Class within such Linked Classes). Each Class of Shares shall be entitled to proceeds of liquidation determined as follows in relation to the relevant Specific Investment to which the Class relates (subject in the case of Linked Classes, to the relevant Entitlement of each Class within such Linked Classes):

17.2.1 First all debts and liabilities of the Company (regardless of Specific Investment) shall be paid. Such debts or liabilities shall be attributed to the Class of Shares to which they specifically belong (i.e. because they relate to the relevant Specific Investment for that Class) or, if that is not possible, distributed rateably among all Classes of Shares in application of the Allocation Key.

17.2.2 Thereafter the relevant amount of liabilities for each Class of Shares shown in the separate category for the Specific Investment to which they relate shall be set against the assets attributable to the relevant Class including in particular the Specific Investment of that Class and any reserve funds attributable to such Class. Assets not attributable to a specific Class shall be divided in application of the Allocation Key to all Classes of Shares.

17.2.3 To the extent that the amount so calculated for any Class shall be negative, such Class shall not be entitled to any liquidation proceeds. The relevant negative amount shall be allocated in application of the Allocation Key among all Classes of Shares which have a positive amount up such positive amount. Any surplus remaining within a specific Class of Shares (the "Class Surplus") shall be distributed to the relevant holders of such Class of Shares (subject, in the case of Linked Classes, to the relevant Entitlement of each Class within such Linked Classes).

**Art. 18. Sole Shareholder.** If, and as long as one Shareholder holds all the Shares of the Company, the Company shall exist as a single member company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10<sup>th</sup> August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

**Art. 19. Definitions.** Allocation Key Shall be the allocation key and criteria determined by the Board of Managers acting reasonably, on the basis of the existing and estimated investment amounts (if any) by the direct or indirect shareholder of the Company and reviewed and / or revised if deemed fit by the Board on an annual basis.

Aranco Investment means the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in DHCRE II Netherlands B.V. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Articles means the articles of incorporation of the Company from time to time.

Blythe Valley Investment means the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in DH Blythe Valley S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Board or Board of Managers means the board of managers (conseil de gérance) of the Company from time to time.

Capital Gains means capital gains in the context of capital gains of UK resident individuals under Taxation of Chargeable Gains Act 1992.

Category Z means the category Z of Shares.

CG Portion means within a Specific Investment the Shares referred to as "CG" Shares in the relevant subsidiary as well as convertible preferred equity certificates or like instruments convertible into such CG Shares or being entitled only to Capital Gains.

Class means a Class of Shares issued by the Company with respect to a Specific Investment.

Class Available Amount means the total amount of net profits, available reserves and premium of the Company (including carried forward profits) relating to the Specific Investment to which the relevant Class of Shares belongs (i) plus the amount of the share capital reduction relating to the Class of Shares repurchased (and if any the amount equal to the decrease of the legal reserve relating to the reduction of share capital in relation to such Class) but (ii) less any Investment Losses of that Class (including carried forward losses) and (iii) less any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles.

Class F1 (CG) Entitlement means the entitlement of Class F1 Shares to any distribution (in any form including as liquidation proceeds or repurchase or redemption payments, or as Linked Class Cancellation Amount) resulting from Capital Gains of the relevant Specific Investment but only to the extent resulting from or arising in relation to the CG



Portion of the relevant Specific Investment. For the avoidance of doubt income from any other source is excluded. Class F1 (CG) Entitlement shall be solely linked to funding of the relevant Specific Investment made before 1 March 2012.

Class F1 (I) Entitlement means the entitlement of Class F1 Shares to any distribution (in any form including as dividends or as Linked Class Cancellation Amount) resulting from sources of the relevant Specific Investment other than Capital Gains. Class F1 (I) Entitlement shall be solely linked to funding of the relevant Specific Investment made before 1 March 2012.

Class K (CG) Entitlement means the entitlement of Class K (CG) Shares to any distribution (in any form including as liquidation proceeds or repurchase or redemption payments, or as Linked Class Cancellation Amount) resulting from Capital Gains of the relevant Specific Investment but only to the extent resulting from or arising in relation to the CG Portion of the relevant Specific Investment. For the avoidance of doubt income from any other source is excluded.

Class K (I) Entitlement means the entitlement of Class K (I) Shares to any distribution (in any form including as dividends or as Linked Class Cancellation Amount) resulting from sources of the relevant Specific Investment other than Capital Gains.

Class L (CG) Entitlement means the entitlement of Class L (CG) Shares to any distribution (in any form including as liquidation proceeds or repurchase or redemption payments, or as Linked Class Cancellation Amount) resulting from Capital Gains of the relevant Specific Investment but only to the extent resulting from or arising in relation to the CG Portion of the relevant Specific Investment. For the avoidance of doubt income from any other source is excluded.

Class L (I) Entitlement means the entitlement of Class L (I) Shares to any distribution (in any form including as dividends or as Linked Class Cancellation Amount) resulting from sources of the relevant Specific Investment other than Capital Gains.

Class M (CG) Entitlement means the entitlement of Class M (CG) Shares to any distribution (in any form including as liquidation proceeds or repurchase or redemption payments, or as Linked Class Cancellation Amount) resulting from Capital Gains of the relevant Specific Investment but only to the extent resulting from or arising in relation to the CG Portion of the relevant Specific Investment. For the avoidance of doubt income from any other source is excluded.

Class M (I) Entitlement means the entitlement of Class M (I) Shares to any distribution (in any form including as dividends or as Linked Class Cancellation Amount) resulting from sources of the relevant Specific Investment other than Capital Gains.

Class N (CG) Entitlement means the entitlement of Class N (CG) Shares to any distribution (in any form including as liquidation proceeds or repurchase or redemption payments, or as Linked Class Cancellation Amount) resulting from Capital Gains of the relevant Specific Investment but only to the extent resulting from or arising in relation to the CG Portion of the relevant Specific Investment. For the avoidance of doubt income from any other source is excluded. Class N (CG) Entitlement shall be solely linked to funding of the relevant Specific Investment made on or after 1 March 2012.

Class N (I) Entitlement means the entitlement of Class N (I) Shares to any distribution (in any form including as dividends or as Linked Class Cancellation Amount) resulting from sources of the relevant Specific Investment other than Capital Gains. Class N (I) Entitlement shall be solely linked to funding of the relevant Specific Investment made on or after 1 March 2012.

Class K Shares means the Class K (CG) Shares and the Class K (I) Shares, with all rights attached thereto.

Class L Shares means the Class L (CG) Shares and the Class L (I) Shares, with all rights attached thereto.

Class M Shares means the Class M (CG) Shares and the Class M (I) Shares, with all rights attached thereto.

Class N Shares means the Class N (CG) Shares and the Class N (I) Shares, with all rights attached thereto.

Entitlements means the respective economic entitlements of the Classes composing the relevant Linked Classes, and, in the case of (i) the Linked Classes K, the Class K (CG) Entitlement and the Class K (I) Entitlement, (ii) the Linked Classes L, the Class L (CG) Entitlement and the Class L (I) Entitlement, (iii) the Linked Classes M, the Class M (CG) Entitlement and the Class M (I) Entitlement, and (iv) the Linked Classes N and F1, the Class N (CG) Entitlement, the Class N (I) Entitlement, the Class F1 (CG) Entitlement, and the Class F1 (I) Entitlement.

Golf Parc Toulouse Investment means the Golf Parc Toulouse Investment (as defined in the articles of association of DH French Light Industrial S.à r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class F1 and Class N Shares of DH French Light Industrial S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Howick Place Investment means the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in DH Howick Place S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Investment Losses means any losses (including carry forward losses relating to the relevant Specific Investment) and any costs, charges or expenses related to the relevant Specific Investment (including repayment by the Company of any debt incurred to manage the respective Specific Investment), and an amount corresponding to the pro rata portion of the Company's overhead expenses (assessed fairly but irrevocably by the Board of Managers) and the Company's non recoverable losses.

Investment Net Income means any income derived from the Specific Investment relating to a Class of Shares being the net return of any total or partial disposal of the relevant Specific Investment (disposal meaning transfers and contributions of any kind) as well as any dividends or other distributions, interest, yield, repayment of principal or other income or

return deriving from the relevant Investment and assets and reserve funds received by or attributable to the Company in respect of the issue of the relevant Class of Shares such as the share premium or any amounts of profit (related to the relevant Specific Investment) carried forward while deducting any costs, charges or expenses related to the relevant Investment (including repayment by the Company of any debt incurred to manage the respective Specific Investment), and an amount corresponding to the pro rata portion of the Company's overhead expenses (assessed fairly but irrevocably by the Board of Managers) and the Company's non recoverable losses.

Kings Hill Investment means the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in DH Kent S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Kista Investment means the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in DH Kista S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Linked Class Available Amount means the total amount of net profits, available reserves and premium of the Company (including carried forward profits) relating to the Specific Investment to which the relevant Class of Shares belongs (i) plus the amount of the share capital reduction relating to the Class of Shares repurchased (and if any the amount equal to the decrease of the legal reserve relating to the reduction of share capital in relation to such Class) but (ii) less any Investment Losses of that Class (including carried forward losses) and (iii) less any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, subject however the Entitlement of the relevant Linked Class and determined on the basis thereof.

Linked Classes means two or more Classes of Shares which relate to the same Specific Investment and are of the same compartment but have different economic entitlements (i.e. the relevant Entitlement) with respect to such Specific Investment and "Linked Class" means any thereof.

Linked Classes K means Class K (CG) and Class K (I) of Shares

Linked Classes L means Class L (CG) and Class L (I) of Shares.

Linked Classes M means Class M (CG) and Class M (I) of Shares.

Linked Classes F1 and N means Class F1, Class N (CG), and Class N (I) of Shares.

Managers means the members of the Board (gérant) from time to time.

Prado Investment means the Prado Investment (as defined in the articles of association of DH French Light Industrial S.à r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class M shares of DH French Light Industrial S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Salisbury Investment means the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in DH Salisbury S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Shareholders means the holders of Shares in the Company.

Shares means the shares (parts sociales) of the Company.

Simple Class means a single class which alone relates to a Specific Investment.

Spanish Retail Portfolio Investment means the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in DHCRE II Netherlands II BV. (and the underlying assets, subsidiaries and entities). Specific Investment has the meaning set out under Article 5.3.

Via Cavour Investment means the Cavour Investment (as defined in the articles of association of DH Residencia S.à r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class B shares of DH Residencia S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Via Imbonati Investment means the Via Imbonati Investment (as defined in the articles of association of DH Commerciale S.à r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class A shares of DH Commerciale S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Via Lamarmora (Brescia) Investment means the Brescia Investment (as defined in the articles of association of DH Residencia S.à r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class A shares of DH Residencia S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Via San Lazzaro Investment means the Padua Investment (as defined in the articles of association of DH Residencia S.à r.l.) by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in relation to the Class C shares of DH Residencia S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Volvo Investment means the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in Gothenburg VG AB (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

Udine Investment means the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in DH Udine S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities).

**Art. 20. Applicable law.** For anything not dealt with in the present Articles of Incorporation, the Shareholders refer to the relevant legislation.

Nothing further being on the agenda, the meeting was thereupon closed.

## Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at approximately one thousand four hundred Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day abovementioned.

After reading these minutes, the proxyholder signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-six jour avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu

DHCRE II HoldCo I S.à.r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant en vertu du droit de Luxembourg ayant son siège social au 28 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B113.169, représentée par Karl Pardaens, avocat à la Cour, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé en date du 23 avril 2012 demeurée annexée aux présentes après avoir été signée par le mandataire et le notaire soussigné, étant l'associé unique (l'«Associé Unique») de «DHCRE II HoldCo II S.à.r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 28 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B113.167, constituée le 9 novembre 2005 par acte du notaire Me Joseph Elvinger, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 651 du 30 mars 2006. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 19 décembre 2011 suivant acte du notaire Joseph Elvinger publié au Mémorial sous le numéro 465 du 22 février 2012.

La partie comparante a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I) L'Associé Unique détient toutes les (a) huit cent (800) Parts Sociales de Classe A, (b) quarante (40) Parts Sociales de Classe B, (c) huit cent (800) Parts Sociales de Classe C1, (d) huit cent (800) Parts Sociales de Classe C2, (e) huit cent (800) Parts Sociales de Classe C3, (f) huit cent (800) Parts Sociales de Classe D, (g) huit cent (800) Parts Sociales de Classe E, (h) huit cent (800) Parts Sociales de Classe F1, (i) huit cent (800) Parts Sociales de Classe G, (j) huit cent (800) Parts Sociales de Classe H, (k) une (1) Part Sociale de Classe I, (l) huit cent (800) Parts Sociales de Classe J, (m) quatre cent (400) Part Sociales de Classe K (CG), (n) quatre cent (400) Part Sociales de Classe K (I), (o) cinq cent (500) Part Sociales de Classe L (CG), (p) cinq cent (500) Part Sociales de Classe L (I), (q) cinq cent (500) Part Sociales de Classe M (CG), (r) cinq cent (500) Part Sociales de Classe M (I), et (s) huit cent (800) Parts Sociales de Catégorie Z (représentant un total de onze mille six cent quarante et une (11.641) Parts Sociales émises dans la Société), de sorte que des décisions peuvent valablement être prises sur tous les points visés à l'ordre du jour.

II) Les points sur lesquels des résolutions doivent être passés sont les suivants, tous les points formant une seule résolution:

*Ordre du jour*

(A) Création de deux (2) classes de parts sociales, à savoir la Classe N (CG) et la Classe N (I), chacune ayant les droits tels que prévus dans les Statuts modifiés et refondus, décision que la Classe F1, la Classe N (CG) et la Classe N (I) sont des Classes Liées en relation avec l'Investissement Golf Parc Toulouse, étant l'investissement par voie de parts sociales, prêts, obligations préférentielles ou tous autres instruments, convertibles ou non;

(B) Augmentation du capital social émis d'un montant de vingt-cinq mille euros (€ 25.000) à trois cent seize mille vingt-cinq euros (€ 316.025) par l'émission de (i) cinq cent (500) Parts Sociales de Classe N (CG) d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25) chacune, (ii) cinq cent (500) Parts Sociales de Classe N (I) d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25) chacune et un prix de souscription total de vingt-cinq mille euros (€ 25.000) comme indiqué ci-dessous:

Souscripteur	Parts Sociales de Classe N (CG)	Parts Sociales de Classe N (I)
DHCRE II HoldCo I S.à.r.l. ....	500	500
<b>TOTAL</b> .....	<b>500</b>	<b>500</b>

souscription des nouvelles parts par l'Associé Unique et paiement du prix de souscription par le souscripteur en espèces par l'Associé Unique; allocation d'un montant égal à la valeur nominale des nouvelles parts sociales au compte capital social et modification conséquente de l'article 5 des Statuts;

(C) Modification et refonte des Statuts afin de refléter inter alia la résolution adoptée conformément aux points susmentionnés de l'ordre du jour.

Ensuite, l'assemblée générale de l'Associé Unique a pris la décision suivante:

#### *Résolution unique*

L'assemblée a décidé de créer deux (2) classes de parts sociales, à savoir la Classe N (CG) et la Classe N (I), chacune ayant les droits tels que prévus dans les Statuts modifiés et refondus. L'assemblée a décidé que la Classe F1, la Classe N (CG) et la Classe N (I) sont des Classes Liées (telles que définies dans les Statuts modifiés et refondus) en relation avec l'Investissement Golf Parc Toulouse, étant l'investissement par voie de parts sociales, prêts, obligations préférentielles ou tous autres instruments, convertibles ou non.

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis d'un montant de vingt-cinq mille euros (€ 25.000) à trois cent seize mille vingt-cinq euros (€316.025) par l'émission de (i) cinq cent (500) Parts Sociales de Classe N (CG) d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25) chacune, (ii) cinq cent (500) Parts Sociales de Classe N (I) d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25) chacune et un prix de souscription total de vingt-cinq mille Euros (€ 25.000) au souscripteur indiqué dans l'ordre du jour et le souscripteur a souscrit aux nouvelles parts sociales ainsi émises tel qu'indiqué dans l'ordre du jour et a payé le prix de souscription pour (i) les Parts Sociales de Classe N (CG) par voie d'un apport en espèces consistant en un montant de douze mille cinq cent Euros (€12.500), (ii) les Parts Sociales de Classe N (I) par voie d'un apport en espèces consistant en un montant de douze mille cinq cent euros (€12.500).

Les Parts Sociales de Classe N (CG) ont été libérées entièrement par paiement en espèces, de telle sorte que dorénavant la Société a à son entière disposition le montant de douze mille cinq cent euros (€12.500), comme il a été certifié au notaire soussigné par un certificat de blocage de fonds.

Les Parts Sociales de Classe N (I) ont été libérées entièrement par paiement en espèces, de telle sorte que dorénavant la Société a à son entière disposition le montant de douze mille cinq cent euros (€12.500), comme il a été certifié au notaire soussigné par un certificat de blocage de fonds.

L'assemblée a décidé d'affecter un montant égal à la valeur nominale des nouvelles parts sociales au compte capital social.

L'assemblée a décidé de modifier et refondre les Statuts afin qu'ils aient la teneur suivante:

#### STATUTS MODIFIES ET REFONDUS

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est créé et existe par la suite entre les souscripteurs initiaux et tous ceux qui deviendront détenteurs de Parts Sociales une société à responsabilité limitée sous la dénomination de DHCRE II Holdco II S.à r.l. (la «Société») qui est régie par les présents Statuts et la loi applicable.

**Art. 2. Objet.** L'objet de la Société est la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, ou dans d'autres entités, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que le transfert par vente, échange ou autrement, d'actions, obligations, reconnaissances de dettes, titres de créance, des certificats préférentiels et tout autre titre de tout type et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société pourra également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et poursuivre ses activités à travers des succursales établies à Luxembourg.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procurer des garanties concernant ses emprunts et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations et de titres de créances ainsi que d'autres titres ou certificats, y inclus des obligations, certificats ou autres instruments convertibles en Parts Sociales.

De manière générale, elle pourra prêter assistance (que ce soit par le biais de prêts, d'avances, de garanties, de sûretés ou autrement) à des sociétés ou autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou ses entités affiliées ou toute autre entité que la Société juge appropriée. Elle pourra prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et procéder à toute opération qu'elle estimera nécessaire à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Finalement, la Société pourra réaliser toutes les opérations commerciales, techniques, financières ou autre qui sont en relation directe ou indirecte avec tous les domaines afin de faciliter la réalisation de son objet social.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée. La Société n'est pas dissoute par la mort, la suspension des droits civils, la faillite ou l'insolvabilité de l'un de ses Associés.

#### **Art. 4. Siège social.**

4.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'Assemblée Générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des Statuts.

4.2 Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du Conseil de Gérance.

4.3 La Société peut avoir des bureaux et des succursales au Luxembourg.

### Art. 5. Capital Social.

5.1. La société a un capital social émis et souscrit entièrement libéré de trois cent seize mille vingt-cinq euros (€ 316.025) divisé en,

- huit cents (800) Parts Sociales de Classe A,
- quarante (40) Parts Sociales de Classe B,
- huit cents (800) Parts Sociales de Classe C1,
- huit cents (800) Parts Sociales de Classe C2,
- huit cents (800) Parts Sociales de Classe C3,
- huit cents (800) Parts Sociales de Classe D,
- huit cents (800) Parts Sociales de Classe E,
- huit cents (800) Parts Sociales de Classe F1,
- huit cents (800) Parts Sociales de Classe G,
- huit cents (800) Parts Sociales de Classe H,
- une (1) Part Sociale de Classe I,
- huit cents (800) Parts Sociales de Classe J,
- quatre cents (400) Parts Sociales de Classe K (CG),
- quatre cents (400) Parts Sociales de Classe K (I),
- cinq cents (500) Parts Sociales de Classe L (CG),
- cinq cents (500) Parts Sociales de Classe L (I),
- cinq cents (500) Parts Sociales de Classe M (CG),
- cinq cents (500) Parts Sociales de Classe M (I),
- cinq cents (500) Parts Sociales de Classe N (CG),
- cinq cents (500) Parts Sociales de Classe N (I) et
- huit cents (800) Parts Sociales de Catégorie Z,

ayant une valeur nominative de vingt-cinq euros (€ 25.-) chacune.

5.2 Le capital social pourra être augmenté par l'émission de nouvelles Parts Sociales par une résolution prise par l'assemblée des Associés. Les nouvelles Parts sociales pourront être émises en la forme de Classes de Parts Sociales (lesquelles peuvent être des Classes Simples ou des Classes Liées).

5.3. Chaque Classe de Parts Sociales (ou le cas échéant, des Classes Liées s'il en est spécifié ainsi) doit être émise en relation avec l'acquisition ou la réalisation par la Société d'un investissement spécifique directement ou indirectement (chacun étant un «Investissement Spécifique»). Le prix de souscription reçu par la Société suite à l'émission de Parts Sociales d'une Classe particulière (ou Classes Liées) (y compris et afin d'éviter tout doute, toute prime d'émission) (le «Prix de Souscription»), déduction faite de toutes dépenses dues par la Société en rapport avec l'émission y compris, mais sans limitation au(x), droits d'apport, frais de notaire et dépenses de publicité (les «Coûts d'Emission»), sera investi directement ou indirectement dans un Investissement Spécifique unique.

Chaque Classe de Parts Sociales (ou, le cas échéant, les Classes Liées, si elles sont désignées ainsi) (indépendamment de la date de l'émission des Parts Sociales de cette Classe) (et, le cas échéant, tous instruments, emprunts, notes, certificat ou titres convertibles en Parts Sociales de cette Classe ou non ou reliée à cette Classe) fait bénéficier de droits économiques préférentiels à l'Investissement Spécifique en question réalisé par la Société en relation avec l'émission de Parts Sociales dans cette Classe. Les Classes de Parts Sociales de la Société sont liées aux Investissements Spécifiques comme suit:

- La Classe A se rapporte à l'Investissement Kings Hill
- La Classe B se rapporte à l'Investissement Kista
- La Classe C1 se rapporte à l'Investissement Via Cavour
- La Classe C2 se rapporte à l'Investissement Via Lamarmora (Brescia)
- La Classe C3 se rapporte à l'Investissement Via San Lazzaro
- La Classe D se rapporte à l'Investissement Howick Place
- La Classe E se rapporte à l'Investissement Blythe Valley
- La Classe F1, la Classe N (CG) et la Classe N (I) (étant des Classes Liées) se rapportent à l'Investissement Golf Parc Toulouse
- La Classe G se rapporte à l'Investissement Aranco
- La Classe H se rapporte à l'Investissement Via Imbonati
- La Classe I se rapporte à l'Investissement Salisbury
- La Classe J se rapporte à l'Investissement Udine
- La Classe K (CG) et la Classe K (I) (étant des Classes Liées) se rapportent à l'Investissement Spanish Retail Portfolio,

- La Classe L (CG) et la Classe L (I) (étant des Classes Liées) se rapportent à l'Investissement Volvo et
- La Classe M (CG) et la Classe M (I) (étant des Classes Liées) se rapportent à l'Investissement Prado et
- La Catégorie Z ne se rapporte pas à un Investissement Spécifique.

5.4. Le Conseil de Gérance de la Société devra établir dans les comptes internes de la Société pour chaque Investissement Spécifique un compartiment séparé contenant les avoirs et les dettes de la Société de la manière suivante:

5.4.1 Le Prix de Souscription de la Classe de Parts Sociales concernée (ou Classes Liées) ainsi que les fonds reçus en vertu de prêts d'Associés, certificats de dette ou autres instruments, convertibles ou non, octroyés à, ou émis par, de temps à autre la Société par, ou à, ses Associés (les «Instruments») en relation avec l'Investissement Spécifique concerné, ainsi que les avoirs acquis grâce aux fonds ainsi apportés à ou empruntés par la Société, seront, dans tous les cas, affectés dans les comptes internes de la Société au compartiment établi pour cet Investissement Spécifique;

5.4.2 tout revenu ou bénéfice récolté par la Société en relation avec ou dérivé des avoirs faisant partie d'un compartiment seront affectés à ce compartiment;

5.4.3 toute dette, tous coûts et toutes dépenses (y compris des provisions) relatifs à des avoirs affectés à un compartiment ou à une action prise en relation avec un compartiment ou à un avoir d'un compartiment particulier ou en relation avec l'émission de Parts Sociales ou autres Instruments d'une Classe particulière (par exemple les Coûts d'Emission) ainsi que toutes les dépenses administratives, dettes fiscales et autres coûts et dépenses de la Société attribuables à un Investissement Spécifique ou à l'opération ou l'administration de ce compartiment seront affectés à ce compartiment;

5.4.4 au cas où une dette ou dépense de la Société ne pourrait être considérée comme uniquement attribuable à un compartiment particulier, cette dette ou dépense sera affectée à tous les compartiments existants sur la base de la Clé d'Allocation de chaque compartiment ou au pro rata des compartiments concernés auxquels la dette ou la dépense se rapporte;

5.4.5 toutes distributions ou paiements (y compris les paiements du prix de rachat dus par la Société en cas de rachat par la Société des Parts Sociales d'une Classe particulière) faits aux associés en relation avec un compartiment seront portés en déduction des avoirs nets de ce compartiment.

5.4.6 les avoirs nets de chaque compartiment («Avoirs Nets») seront égaux à la somme de la valeur de l'Investissement Spécifique du compartiment respectif et de tous les autres avoirs attribuables à ce compartiment conformément aux présents Statuts moins toutes les dettes, coûts, et dépenses affectés à ce compartiment conformément aux présents Statuts.

5.4.7 Dans le cas de Classes Liées, le Conseil peut décider (mais n'est pas obligé), dans les limites du compartiment concerné, d'établir des comptes internes selon la Classe de Classes Liées concernée sur base des droits économiques des Classes Liées respectives, et d'appliquer les dispositions qui précèdent mutatis mutandis.

5.5 Toute prime d'émission disponible sera distribuable.

#### **Art. 6. Annulation d'une Classe entière de Parts Sociales et Réduction du capital social.**

6.1 Le capital social de la Société pourra être réduit par annulation de Parts Sociales y compris par l'annulation d'une ou plusieurs Classes entières de Parts Sociales en rachetant et annulant toutes les Parts Sociales émises dans la Classe concernée sur accord de l'assemblée générale des Associés décidant avec le quorum et la majorité requis pour la modification de ces Statuts.

6.2 En cas de réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une ou plusieurs Classes de Parts Sociales, les détenteurs de Classes de Parts Sociales rachetées et annulées reçoivent de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale (telle que calculée en vertu de l'Article 6.4) pour chacune des Parts Sociales de la Classe concernée qu'ils détiennent et qui a été annulée (et dans le cas de Classes Liées, la Valeur d'Annulation par Part Sociale de Classe Liée pour la Classe Liée rachetée).

6.3 Le Conseil de Gérance doit calculer, en cas de réduction du capital social par le rachat et l'annulation de Classes de Parts Sociales, le Montant Disponible de Classe pour la Classe rachetée (et dans le cas de Classes Liées, le Montant Disponible de Classe Liée pour la Classe Liée rachetée) (toujours assujetti au montant des profits disponibles, prime et réserves de la Société) sur base des comptes intérimaires de la Société et des comptes intérimaires internes en rapport avec la Classe concernée qui seront préparés sur la base prévue à l'Article 5, à chaque fois ne datant pas plus de 8 jours (ensemble les «Comptes Intérimaires»).

6.4 La «Valeur d'Annulation par Part Sociale» doit être calculée en divisant la Valeur d'Annulation de Classe par le nombre de Parts Sociales émises dans la Classe de Parts Sociales devant être rachetée et annulée et la «Valeur d'Annulation par Part Sociale de Classe Liée» sera calculée en divisant le Montant d'Annulation de Classe Liée par le nombre de Parts Sociales émises dans la Classe de Parts Sociales devant être rachetée et annulée.

6.5 Le «Montant d'Annulation de Classe» et le «Montant d'Annulation de Classe Liée» sont un montant déterminé par le Conseil de Gérance et approuvé par l'assemblée générale sur base des Comptes Intérimaires (et dans le cas d'une Classe Liée, sur la base des Droits de cette Classe).

6.6 Toujours sous réserve du montant des profits nets disponibles, réserves et primes de la Société, le Montant d'Annulation de Classe concernant la Classe des Parts Sociales devant être rachetée et annulée est le Montant Disponible de la Classe (et dans le cas d'une Classe Liée, le Montant d'Annulation de Classe Liée pour la Classe de Parts Sociales

Liée devant être rachetée et annulée sera le Montant Disponible de Classe Liée) sauf décision contraire de l'assemblée générale des Associés de la manière prévue pour la modification de ces Statuts, étant entendu toutefois que le Montant d'Annulation de Classe (ou le cas échéant le Montant d'Annulation de la Classe Liée) ne doit jamais être supérieur au Montant Disponible de Classe (respectivement le Montant Disponible de Classe Liée) et étant entendu en outre que le Montant d'Annulation de Classe (ou le cas échéant le Montant d'Annulation de Classe Liée) ne doit jamais être supérieur au montant des profits nets disponibles, réserves et primes de la Société.

6.7 A la suite du rachat et de l'annulation des Parts Sociales de la Classe concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale (ou le cas échéant le Montant d'Annulation de Classe Liée) sera exigible et payable par la Société.

#### **Art. 7. Conseil de Gérance.**

7.1 La Société est gérée par le Conseil de Gérance nommé en tant qu'organe collégial par l'assemblée générale des Associés conformément aux dispositions reprises ci-après. Les membres du Conseil de Gérance (chacun un «Gérant» ou un «Membre du Conseil») ne doivent pas nécessairement être Associés. Le Conseil de Gérance comprend (sauf en cas de vacance suite à une démission, révocation ou autrement) le nombre de membres déterminé par l'assemblée générale des Associés par une résolution des Associés dûment actée dans le procès-verbal de cette assemblée.

7.2 Les Gérants sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des Associés statuant à la majorité simple du capital social émis conformément à l'Article 13 qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs mandats. Si aucune durée n'est prévue, les Gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les Gérants pourront être réélus mais pourront aussi être révoqués avec ou sans cause (ad nutum) à tout moment.

7.3. Toute décision relative au paiement de jetons de présence ou émoluments de gérant, ou la conclusion ou modification de contrats d'emploi ou contrats semblables avec un Gérant, doit être prise par l'assemblée générale des Associés à la majorité simple du capital social conformément à l'Article 13.

#### **Art. 8. Procédures au sein du Conseil.**

8.1 Le Conseil de Gérance nommera un président parmi ses membres.

8.2 Le Conseil de Gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité des Gérants sont présents ou représentés à une réunion.

8.3 Les réunions du Conseil de Gérance seront convoquées par un Membre du Conseil moyennant avis de convocation donné au moins deux (2) jours avant l'assemblée, à moins que le caractère urgent des affaires de la Société ou toute autre urgence ne requière un préavis plus court (au moins de deux (2) heures) par écrit, fax, email ou tout autre méthode possible. Il pourra être renoncé à la nécessité de convoquer une assemblée par un accord unanime de tous les Gérants donné par écrit ou par fax ou email. Des avis de convocation séparés ne seront pas nécessaires pour les réunions du Conseil de Gérance tenues aux dates et lieux déterminés selon un programme adopté antérieurement par résolution du Conseil de Gérance.

8.4 Tout Gérant pourra participer à n'importe quelle réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou par moyens de communication similaires.

8.5 Les décisions du Conseil de Gérance sont prises moyennant vote favorable de la majorité des Membres du Conseil présents ou représentés à la réunion concernée.

8.6 Le procès-verbal des réunions du Conseil de Gérance devra être signé par l'un des Gérants. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui devront être produits dans des procédures judiciaires ou à toute autre fin devront être signés par l'un des Gérants ou tel que décidé par le Conseil de Gérance.

8.7 Le Conseil peut, unanimement, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents par la voie circulaire lorsqu'il exprime son accord par écrit, par câble, fac-similé ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble formera le document écrit dûment exécuté faisant preuve de la résolution. Les résolutions du conseil, incluant les résolutions par écrit peuvent être certifié ou un extrait peut en être émis sous seing privé d'un des Gérants.

#### **Art. 9. Pouvoirs du Conseil, Signatures engageant la Société.**

9.1. Le Conseil de Gérance dispose des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires de la Société et pour autoriser et/ou accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans les limites de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des Associés ou autorisation accordée préalablement par l'assemblée générale seront de la compétence du Conseil de Gérance. Vis-à-vis des tiers, le Conseil de Gérance a les pouvoirs les plus étendus d'agir pour le compte de la Société dans toutes les circonstances et de faire, autoriser et approuver tous les actes et opérations relatifs à la Société qui ne sont pas réservés par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale ou l'autorisation accordée préalablement par l'assemblée générale ou tel que cela pourra être prévu par les présents Statuts.

9.2 La Société sera engagée par la signature d'un Gérant ou par la signature conjointe ou la signature unique de toute personne ou des personnes auxquelles ce pouvoir de signature aura été conféré par le Conseil de Gérance.

**Art. 10. Conflits.** Aucun contrat ou transaction entre la Société et toute autre société ou entité ne sera affecté ou vicié par le fait qu'un ou plusieurs Gérants ou fondés de pouvoir de la Société ont un intérêt dans ou sont administrateurs, fondés de pouvoir ou employés de cette autre société ou entité. Tout Gérant ou fondé de pouvoir de la Société agissant en qualité d'administrateur, fondé de pouvoir ou employé de toute société ou entité avec laquelle la Société a conclu un

contrat ou est autrement en relation d'affaires ne sera pas, pour la seule raison de cette affiliation avec cette société ou entité, empêché de prendre part et de voter ou agir de toute manière en relation avec ce contrat ou cette affaire.

#### **Art. 11. Indemnités des Gérants et des Fondés de Pouvoir.**

11.1 Sous réserve des exceptions et limitations prévues à l'Article 11.3 ci-dessous, toute personne qui est, ou a été, un Gérant ou un fondé de pouvoir de la Société, sera indemnisée par la Société dans la mesure la plus large permise par la loi pour la responsabilité et toutes les dépenses raisonnables supportées ou payées par celui-ci en relation avec une prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire qui le rend insolvable en tant que partie ou autrement en vertu du fait qu'il est ou a été Gérant ou fondé de pouvoir. Il sera également indemnisé pour tous les montants qu'il aurait payés ou supportés afin de régler les faits mentionnés ci-dessus.

11.2 Les termes "prétention", "action", "poursuite" ou "procédure judiciaire" s'appliqueront à toute prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire (civiles, pénales ou autres, y compris les appels) actuels ou possibles et les termes "responsabilité" et "dépenses" incluront sans limitation les honoraires d'avocat, les coûts, jugements, montants payés en vertu d'une transaction et autres montants.

11.3 Aucune indemnisation ne sera due à un Gérant ou à un fondé de pouvoir en cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses Associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement de ses devoirs découlant de sa fonction ou en cas de transaction, à moins que la transaction n'ait été approuvée par une cour d'une juridiction compétente ou par le Conseil de Gérance. Aucune indemnisation ne sera due en procédure judiciaire de défense pénale dans lequel ce Gérant ou Fondé de Pouvoir est déclaré coupable d'un acte délictueux.

11.4 Le droit d'être indemnisé tel que prévu par le présent article appartient à chaque Gérant et n'affectera pas tout autre droit dont un Gérant ou fondé de pouvoir pourrait bénéficier actuellement ou ultérieurement. Il subsistera à l'égard d'une personne ayant cessé d'être Gérant ou fondé de pouvoir et se transmettra aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de cette personne. Les dispositions de cet article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, en ce compris les Gérants et fondés de pouvoir en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

11.5 Les dépenses supportées en relation avec la préparation d'une défense et la représentation dans le cadre d'une prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire telles que décrites dans cet article seront avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement pertinent par ou pour compte du présent ou futur et fondé de pouvoir ou le Gérant de rembourser ce montant s'il est finalement décidé qu'il n'aurait pas eu droit à une indemnisation conformément à l'Article 11.

**Art. 12. Transfert de Parts Sociales.** Les Parts Sociales seront librement transférables entre les Associés. Tout transfert de Parts Sociales aux personnes autres que les Associés (les «non-Associés») sera toujours sujet à l'approbation des Associés détenant au moins 75% (trois-quarts) du capital social (de toute classe) de la Société, et ne sera effectif et reconnu par la Société que s'il est réalisé conformément aux dispositions prévues dans ces Statuts. Un transfert de Parts Sociales ne pourra être inscrit que s'il a été réalisé conformément aux dispositions prévues par les présents Statuts.

#### **Art. 13. Décisions des Associés.**

13.1 Les décisions des Associés seront prises par l'assemblée générale des Associés. Toutefois, la tenue d'une assemblée n'est pas obligatoire aussi longtemps que le nombre des Associés est inférieur à vingt-cinq et dans un tel cas, les décisions des Associés peuvent valablement être prises par écrit.

Toute assemblée des Associés de la Société régulièrement constituée ou toute décision valablement prise par écrit (le cas échéant) représentera l'Assemblée Générale des Associés en tant qu'organe de la Société. Toutes les Parts Sociales émises (indépendamment de la Classe ou la catégorie) votent comme une classe unique.

13.2 Chaque Associé pourra prendre part aux assemblées générales ou aux décisions écrites. Chaque Associé aura un nombre de voix égal au nombre de Parts Sociales (de toute Classe ou catégorie) qu'il détient et pourra valablement agir aux assemblées des Associés par l'intermédiaire d'un mandataire.

13.3 Les Assemblées seront convoquées moyennant un avis de convocation adressé par lettre recommandée ou courrier aux Associés à leur adresse apparaissant dans le registre des Associés détenu par la Société au moins cinq (5) jours avant la date de l'assemblée. Si l'entièreté du capital social de la Société est représentée à une assemblée, l'assemblée pourra valablement se tenir sans avis de convocation. Dans le cas des décisions prises par écrit, le texte de ces décisions sera envoyé aux Associés à leur adresse mentionnée dans le registre des Associés détenu par la Société au moins cinq (5) jours avant la date effective proposée pour ces résolutions. Ces résolutions deviendront effectives moyennant l'accord de la majorité tel que prévu dans ces Statuts pour les décisions collectives (ou en respectant les conditions de majorité à la date prévue dans les présents Statuts). Les décisions écrites à l'unanimité pourront être passées à tout moment sans délai de préavis.

13.4 (i) A moins que ce soit prévu autrement dans les présents Statuts, les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les Associés représentant plus de la moitié du capital social; (ii) cependant, des décisions concernant des modifications des Statuts seront prises par (x) une majorité des Associés (y) représentant au moins trois quarts du capital social émis; et (iii) les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les Associés représentant 100% du capital social émis.



13.5 Dans le cas, et aussi longtemps que, la Société compte au moins vingt-cinq (25) Associés, une assemblée générale annuelle se tiendra chaque année, le 30 mai à 12.00 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable au Luxembourg, l'assemblée se tiendra le jour ouvrable qui suivra immédiatement cette date.

**Art. 14. Année comptable.** L'année comptable de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

**Art. 15. Comptes annuels, Commissaire aux comptes.**

15.1 Chaque année, à la fin de l'année comptable, les comptes annuels de la Société seront préparés par le Conseil de Gérance.

15.2 Les opérations de la Société, si la Société compte plus de vingt-cinq (25) Associés, seront soumises au contrôle d'un commissaire aux comptes. Dans un tel cas, le commissaire aux comptes sera nommé par l'assemblée générale des Associés. Ce commissaire aux comptes pourra être révoqué à tout moment par l'assemblée générale des Associés avec ou sans cause.

**Art. 16. Dividendes.**

16.1. Cinq pour cent (5%) du bénéfice net total sera placé sur un compte de réserve légale. Cette déduction cessera d'être obligatoire lorsque le compte de réserve atteindra dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société. En cas de réduction de capital social, la réserve légale (dans la mesure où elle est au moins égale à 10% du capital social émis) pourra être diminuée en conséquence. Le reste peut être distribué conformément aux dispositions suivantes du présent Article 16 (ou être incorporé aux réserves de la Société).

16.2. Les Associés pourront décider de payer des dividendes intérimaires sur une ou plusieurs Classes de Parts Sociales sur base des Comptes Intérimaires préparés par le Conseil de Gérance, prouvant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne pourra pas excéder les profits net réalisés par la Société depuis la fin du dernier exercice comptable augmenté des profits reportés et des réserves distribuables (y compris la prime d'émission disponible) mais déduction faite des pertes reportées et des sommes devant être allouées à une réserve à constituer conformément à la loi et aux distributions précédentes (sans tenir compte du Revenu d'Investissement Net d'une Classe).

16.3. Le compte de prime d'émission pourra être distribué aux Associés moyennant décision de l'assemblée générale des Associés conformément aux dispositions ci-dessous. L'assemblée générale des Associés pourra décider d'allouer tout montant du compte de prime d'émission au compte de réserve légale.

16.4. La distribution à une Classe ne pourra être effectuée qu'à partir du Revenu d'Investissement Net de la Classe concernée sous réserve de ce qui précède, et dans le cas de Classes Liées, en fonction des Droits de la Classe Liée concernée.

**Art. 17. Dissolution, Liquidation.**

17.1 Dans le cas où la Société est dissoute, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs qui pourront, mais ne devront pas être Associés et qui seront nommés par l'assemblée générale des Associés qui spécifiera leurs pouvoirs et rémunérations.

17.2 Au moment de la liquidation de la Société, les produits de la liquidation de chaque Classe sera le montant auquel chaque Classe a droit par rapport à l'Investissement Spécifique concerné (et dans le cas de Classes Liées, par rapport aux Droits de chaque Classe à l'intérieur de ces Classes Liées). Chaque Classe de Parts Sociales a droit aux produits de la liquidation déterminés comme suit en relation avec l'Investissement Spécifique concerné auquel la Classe se rapporte (sous réserve, dans le cas de Classes Liées, des Droits de chaque Classe concernés à l'intérieur de ces Classes Liées):

17.2.1 En premier lieu seront payés les dettes et engagements de la Société (sans tenir compte de l'Investissement Spécifique). Ces dettes ou engagements seront attribués aux Classes de Parts Sociales auxquelles ils appartiennent spécifiquement (c'est à dire parce qu'ils se réfèrent à l'Investissement Spécifique concerné de cette Classe) ou, si cela n'est pas possible, distribués proportionnellement entre toutes les Classes de Parts Sociales en application de la Clé d'Allocation.

17.2.2 Par la suite le montant des dettes concerné pour chaque Classe de Parts Sociales présenté dans la catégorie séparée pour l'Investissement Spécifique auquel ils se rapportent sera établi contre les avoirs attribuables à la Classe concernée y compris en particulier l'Investissement Spécifique de cette Classe et toute réserve de fonds attribuable à cette Classe. Les avoirs non attribués à une Classe spécifique seront divisés en application du Clé d'Allocation à toutes les Classes de Parts Sociales.

17.2.3 Dans la mesure où le montant ainsi calculé pour toute Classe est négatif, cette Classe ne sera pas autorisée à recevoir un quelconque produit de liquidation. Le montant négatif sera alloué en application du Clé d'Allocation parmi toutes les Classes de Parts Sociales qui ont un montant positif jusqu'au montant positif. Tout surplus restant dans une Classe de Parts Sociales spécifique (le «Surplus de Classe») sera distribué aux détenteurs de cette Classe de Parts Sociales (sous réserve, dans le cas de Classes Liées, des Droits de chaque Classe concernés à l'intérieur de ces Classes Liées).

**Art. 18. Associé unique.** Si, et aussi longtemps qu'un Associé détiendra toutes les Parts Sociales de la Société, la Société existera comme une société unipersonnelle conformément à l'article 179(2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi seront applicables.

**Art. 19. Définitions.** Associés signifie les détenteurs de Parts Sociales dans la Société

Catégorie Z signifie la catégorie Z de Parts Sociales

Classe signifie une Classe de Parts Sociales émises par la Société en relation avec un Investissement Spécifique

Classes Liées signifie deux Classes de Parts Sociales ou plus qui se rapportent au même Investissement Spécifique et font partie du même compartiment mais qui ont des droits économiques différents (i.e. les Droits concernés) en relation avec cet Investissement Spécifique et «Classe Liée» signifie l'une d'elles.

Classes Liées K signifie la Classe K (CG) et la Classe K (I) de Parts Sociales

Classes Liées L signifie la Classe L (CG) et la Classe L (I) de Parts Sociales

Classes Liées M signifie la Classe M (CG) et la Classe M (I) de Parts Sociales

Classes Liées F1 and N signifie la Classe F1, la Classe N (CG) et la Classe N (I) de Parts Sociales

Classe Simple signifie une Classe unique qui se rattache seule à un Investissement Spécifique

Clé d'Allocation correspond à la clé d'allocation et au critère déterminé par le Conseil de Gérance agissant raisonnablement, sur base des montants d'investissement existants et estimés (le cas échéant) par l'associé direct ou indirect de la Société et revus et / ou audités si le Conseil le juge approprié sur une base annuelle

Conseil ou Conseil de Gérance signifie le conseil de gérance de la Société

Droits signifie les droits économiques des classes composant les Classes Liées concernées, et dans le cas de (i) Classes Liées K, le Droit de la Classe K (CG) et le Droit de la Classe K (I), respectivement et (ii) Classes Liées L, le Droit de la Classe L (CG) et le Droit de la Classe L (I), respectivement, (iii) Classes Liées M, le Droit de la Classe M (CG) et le Droit de la Classe M (I), respectivement et (iv) Classes Liées N and F1, le Droit de la Classe N (CG), le Droit de la Classe N (I), le Droit (CG) de la Classe F1 et le Droit (I) de la Classe F1, respectivement

Droit (CG) de la Classe F1 signifie le droit des Parts Sociales de la Classe F1 à toute distribution (sous quelque forme que ce soit, y compris des bonis de liquidation ou le produit d'une vente ou d'un rachat, ou le Montant d'Annulation de Classe Liée) résultant des Revenus du Capital de l'Investissement Spécifique mais uniquement dans la mesure où il résulte ou se rapporte à la Portion CG de l'Investissement Spécifique concerné. Afin d'éviter tout doute, le revenu de toute autre source est exclu. Le Droit (CG) de Classe F1 ne pourra être relatif qu'à un financement de l'Investissement Spécifique en question réalisé avant le 1<sup>er</sup> mars 2012.

Droit (I) de la Classe F1 signifie le droit des Parts Sociales de la Classe F1 à toute distribution (sous quelque forme que ce soit, y compris des dividendes ou le Montant d'Annulation de Classe Liée) résultant de sources de l'Investissement Spécifique concerné autres que le Revenu du Capital. Le Droit (I) de Classe F1 ne pourra être relatif qu'à un financement de l'Investissement Spécifique en question réalisé avant le 1<sup>er</sup> mars 2012.

Droit de la Classe K (CG) signifie le droit des Parts Sociales de la Classe K (CG) à toute distribution (sous quelque forme que ce soit, y compris des bonis de liquidation ou le produit d'une vente ou d'un rachat, ou le Montant d'Annulation de Classe Liée) résultant des Revenus du Capital de l'Investissement Spécifique concerné mais uniquement dans la mesure où il résulte ou se rapporte à la Portion CG de l'Investissement Spécifique concerné. Afin d'éviter tout doute, le revenu de toute autre source est exclu.

Droit de la Classe K (I) signifie le droit des Parts Sociales de la Classe K (I) à toute distribution (sous quelque forme que ce soit, y compris des dividendes ou le produit d'une vente ou d'un rachat, ou le Montant d'Annulation de la Classe Liée) résultant de sources de l'Investissement Spécifique concerné autres que les Revenus du Capital

Droit de la Classe L (CG) signifie le droit des Parts Sociales de la Classe L (CG) à toute distribution (sous quelque forme que ce soit, y compris des bonis de liquidation ou le produit d'une vente ou d'un rachat, ou le Montant d'Annulation de la Classe Liée) résultant des Revenus du Capital de l'Investissement Spécifique concerné mais uniquement dans la mesure où il résulte ou se rapporte à la Portion CG de l'Investissement Spécifique concerné. Afin d'éviter tout doute, le revenu de toute autre source est exclu.

Droit de la Classe L (I) signifie le droit des Parts Sociales de la Classe L (I) à toute distribution (sous quelque forme que ce soit, y compris des dividendes ou le produit d'une vente ou d'un rachat, ou le Montant d'Annulation de la Classe Liée) résultant de sources de l'Investissement Spécifique concerné autres que les Revenus du Capital

Droit de la Classe M (CG) signifie le droit des Parts Sociales de la Classe M (CG) à toute distribution (sous quelque forme que ce soit, y compris des bonis de liquidation ou le produit d'une vente ou d'un rachat, ou le Montant d'Annulation de la Classe Liée) résultant des Revenus du Capital de l'Investissement Spécifique concerné mais uniquement dans la mesure où il résulte ou se rapporte à la Portion CG de l'Investissement Spécifique concerné. Afin d'éviter tout doute, le revenu de toute autre source est exclu.

Droit de la Classe M (I) signifie le droit des Parts Sociales de la Classe M (I) à toute distribution (sous quelque forme que ce soit, y compris des dividendes ou le produit d'une vente ou d'un rachat, ou le Montant d'Annulation de la Classe Liée) résultant de sources de l'Investissement Spécifique concerné autres que les Revenus du Capital

Droit de la Classe N (CG) signifie le droit des Parts Sociales de la Classe N (CG) à toute distribution (sous quelque forme que ce soit, y compris des bonis de liquidation ou le produit d'une vente ou d'un rachat, ou le Montant d'Annulation de la Classe Liée) résultant des Revenus du Capital de l'Investissement Spécifique concerné mais uniquement dans la mesure où il résulte ou se rapporte à la Portion CG de l'Investissement Spécifique concerné. Afin d'éviter tout doute, le revenu de toute autre source est exclu. Le Droit de Classe N (CG) ne pourra être relatif qu'à un financement de l'Investissement Spécifique en question réalisé le 1<sup>er</sup> mars 2012 ou à une date ultérieure.

Droit de la Classe N (I) signifie le droit des Parts Sociales de la Classe N (I) à toute distribution (sous quelque forme que ce soit, y compris des dividendes ou le produit d'une vente ou d'un rachat, ou le Montant d'Annulation de la Classe Liée) résultant de sources de l'Investissement Spécifique concerné autres que les Revenus du Capital. Le Droit de Classe N (I) ne pourra être relatif qu'à un financement de l'Investissement Spécifique en question réalisé le 1<sup>er</sup> mars 2012 ou à une date ultérieure.

Gérants signifie les membres du Conseil

Investissement Aranco signifie l'investissement réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts «preferred equity certificates», ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre dans DHCRE II Netherlands B.V. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Investissement Blythe Valley signifie l'investissement réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts «preferred equity certificates», ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre dans DH Blythe Valley S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Investissement Golf Parc Toulouse signifie l'Investissement Golf Parc Toulouse (tel que défini dans les statuts de DH French Light Industrial S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts «preferred equity certificates», ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre en relation avec les Parts Sociales de Classe F1 de DH French Light Industrial S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Investissement Howick Place signifie l'investissement réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de «preferred equity certificates», ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre dans DH Howick Place S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Investissement Kings Hill signifie l'investissement réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de «preferred equity certificates», ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre relation dans DH Kent S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Investissement Kista signifie l'investissement réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de «preferred equity certificates», ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre relation dans DH Kista S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Investissement Prado signifie l'Investissement Prado (tel que défini dans les statuts de DH French Light Industrial S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts «preferred equity certificates», ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre en relation avec les parts sociales de classe M de DH French Light Industrial S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Investissement Salisbury signifie l'investissement réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de "preferred equity certificates", ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre dans DH Salisbury S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Investissement Spanish Retail Portfolio signifie l'investissement réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de "preferred equity certificates", ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre dans DH II Netherlands II BV. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Investissement Spécifique a la signification prévue à l'Article 5.3 Investissement Udine signifie l'investissement réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de "preferred equity certificates", ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre dans DH Udine S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Investissement Via Cavour signifie l'Investissement Cavour (tel que défini dans les statuts de DH Residencia S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de «preferred equity certificates», ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre, en relation avec les parts sociales de classe B de DH Residencia S. à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Investissement Via Imbonati signifie l'investissement Via Imbonati (tel que défini dans les statuts de DH Commerciale S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de «preferred equity certificates», ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre, en relation avec les parts sociales de classe A de DH Commerciale S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Investissement Via Lamarmora (Brescia) signifie l'Investissement Brescia (tel que défini dans les statuts de DH Residencia S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de «preferred equity certificates», ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre en relation avec les parts sociales de classe A de DH Residencia S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Investissement Via San Lazzaro signifie l'Investissement Padua (tel que définie dans les statuts de DH Residencia S.à r.l.) réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de «preferred equity certificates», ou d'autres instruments, conver-

tibles ou non, ou autre en relation avec les parts sociales de classe C de DH Residencia S.à r.l. (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Investissement Volvo signifie l'investissement réalisé au moyen de parts sociales, d'emprunts, de "preferred equity certificates", ou d'autres instruments, convertibles ou non ou autre dans Gothenburg VG AB (ainsi que les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Montant Disponible de Classe signifie le montant total des profits nets, réserves disponibles et prime de la Société (y compris les profits reportés) se rapportant à l'Investissement Spécifique auquel la Classe de Parts Sociales appartient (i) plus le montant de la réduction du capital social relatif à la Classe de Parts Sociales rachetées (et, le cas échéant, le montant égal à la diminution de la réserve légale relative à la réduction du capital social en relation avec cette Classe) mais (ii) moins toutes Pertes d'Investissement de cette Classe (y compris les pertes reportées) et (iii) moins toutes sommes à placer à la/aux réserve/s en vertu des dispositions légales ou des présents Statuts

Montant Disponible de Classe Liée signifie le montant total des bénéfices nets, réserves et primes disponibles de la Société (y compris les bénéfices reportés) liés à un Investissement Spécifique auquel la Classe de Parts Sociales concernée appartient (i) plus le montant de la réduction du capital social relatif à la Classe de Parts Sociales rachetée (et, si tel est le cas, le montant égal à la réduction de la réserve légale relatif à la réduction du capital social en relation avec cette Classe) mais (ii) déduction faite de toutes Pertes d'Investissement de cette Classe (y compris les pertes reportées) et (iii) déduction faite de toutes sommes devant être placées dans une(des) réserve(s) en vertu de la loi ou des Statuts, sous réserve toutefois des Droits de la Classe Liée concernée et déterminé sur cette base

Parts Sociales signifie les parts sociales dans la Société

Parts Sociales de Classe K signifie les Parts Sociales des Classes K (CG) et K (I) avec tous les droits attachés

Parts Sociales de Classe L signifie les Parts Sociales des Classes L (CG) et L (I) avec tous les droits attachés

Parts Sociales de Classe M signifie les Parts Sociales des Classes M (CG) et M (I) avec tous les droits attachés

Parts Sociales de Classe N signifie les Parts Sociales des Classes N (CG) et N (I) avec tous les droits attachés

Pertes d'Investissement signifie toutes pertes (y compris les pertes reportées relatives à l'Investissement Spécifique concerné) et tous coûts, charges ou dépenses relatifs à l'Investissement Spécifique concerné (y compris le remboursement par la Société de toute dette encourue pour gérer l'Investissement Spécifique concerné), et un montant correspondant au pro rata des dépenses fixes (overhead expenses) de la Société (fixées de manière juste mais irrévocable par le Conseil de Gérance) et les pertes non recouvrables de la Société

Portion CG signifie, dans les limites d'un Investissement Spécifique, les Parts Sociales désignées comme les Parts Sociales «CG» dans la filiale concernée de même que les obligations préférentielles convertibles ou autres instruments convertibles en ces Parts Sociales CG ou donnant droit uniquement au Revenu du Capital

Revenu du Capital signifie revenu du capital dans le contexte des revenus de capitaux réalisés par des personnes physiques résidant au Royaume-Uni dans le champ d'application du Taxation of Chargeable Gains Act 1992

Revenu Net d'Investissement signifie tout revenu dérivé de l'Investissement Spécifique en relation avec une Classe de Parts Sociales étant le revenu net de toute cession partielle ou totale de l'Investissement Spécifique concerné (la cession signifiant les transferts et apports de toute nature) ainsi que tous dividendes, ou autres distributions, intérêts, revenus, remboursement du principal ou autres revenus ou rendement lié à l'Investissement Spécifique concerné et les avoirs et les fonds de réserve reçus par, ou attribuables, à la Société selon l'émission de la Classe de Parts Sociales concernée tel que la prime d'émission ou tout montant des profits (liés à l'Investissement Spécifique) reporté tout en déduisant les coûts, charges ou frais liés à l'Investissement Spécifique (y compris le remboursement par la Société de toutes dettes contractés par la Société pour gérer l'Investissement Spécifique) et, un montant correspondant au prorata des frais généraux de la Société (évalué de bonne foi et irrévocablement par le conseil de gérance) et les pertes de la Société qui ne sont pas recouvrables

Statuts signifie les statuts de la Société tels que modifiés régulièrement

**Art. 20. Loi applicable.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les Associés se réfèrent à la législation applicable.

#### Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait du présent acte sont évaluées à environ mille quatre cents Euros

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes parties et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: K. PARDAENS, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 02 mai 2012. Relation: LAC/2012/19805. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, 07 mai 2012.

Référence de publication: 2012053786/1077.

(120075321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2012.

---

**Quasar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden.

R.C.S. Luxembourg B 92.571.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012059683/10.

(120083947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Red Dunes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 5, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 75.821.

---

*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 27 avril 2012*

1. M. Hans DE GRAAF a démissionné de son mandat de gérant.
2. Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1313 Luxembourg 5, rue des Capucins.
3. Mme Susanne Theodora KORTEKAAS, administrateur de sociétés, née à Roosendaal & Nispen (Pays-Bas), le 11 mars 1967, demeurant professionnellement à L-1313 Luxembourg 5, rue des Capucins, a été nommée comme gérante pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 22 mai 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour RED DUNES S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012059707/18.

(120083760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Quechua Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 113.760.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

QUECHUA INVEST S.A.

Référence de publication: 2012059684/10.

(120083546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Skytrain International S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 122.500.

---

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-ordinaire du 14 mai 2012 à 15.00 h  
a été nommé gérant unique Adriaan VAN DE PAS, né le 07 juin 1939 à Amsterdam, Pays-Bas et demeurant à Raadhuisstraat 32, NL-1121 XD Landsmeer, Pays-Bas,  
à effet du 15 mai 2012,  
en remplaçant Jan Herman VAN LEUVENHEIM.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 22 mai 2012.

SKYTRAIN INTERNATIONAL SARL

Adriaan van de Pas

Gérant unique

Référence de publication: 2012059753/18.

(120084322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Quechua Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 113.760.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

QUECHUA INVEST S.A.

Référence de publication: 2012059685/10.

(120083547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Quechua Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 113.760.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

QUECHUA INVEST S.A.

Référence de publication: 2012059686/10.

(120083548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Quechua Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 113.760.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

QUECHUA INVEST S.A.

Référence de publication: 2012059687/10.

(120083549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Rathdowney Resources (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 145.444.

---

*Extrait des décisions prise par l'actionnaire unique en date du 16 mars 2012*

1. M. Snyman MARCHAND a démissionné de son mandat de gérant de catégorie A.

2. Le nombre des gérants a été diminué de 6 (six) à 5 (cinq).

Luxembourg le 23.05.2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Rathdowney Resources (Luxembourg) S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012059691/14.

(120083950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Redpier Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 163.893.

---

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 22 mai 2012.

Référence de publication: 2012059694/10.

(120083462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Reden S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 109.343.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine Michel

*Gérante*

Référence de publication: 2012059692/11.

(120083790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Risk Partner S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12/9A, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 86.691.

---

Remplace la 1<sup>ère</sup> version enregistré et déposé sous le numéro L120040568 en date du 12 mars 2012

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 14 juin 2010*

1. Le décès de Dr. Hartwig Geginat, libère une place d'administrateur. L'assemblée nomme Madame Jocelyne JULE-MONT, demeurant à rue Herrenfeld 20, L-8415 Steinfort au poste d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui aura lieu en 2016.

Pour extrait conforme

M. GEGINAT

*Administrateur*

Référence de publication: 2012059696/15.

(120083455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Rominvest (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 131.929.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 14 mai 2012.

Référence de publication: 2012059697/10.

(120083626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2012.

---

**Vrucht Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 78.484.

---

Monsieur Denis DUMONT, Administrateur de catégorie A, né le 19 juillet 1958 à Lorgies, France, est désormais domicilié au 222 bis route de Lausanne, CH-1292 CHAMBESY, Suisse.

Fait à Luxembourg, le 30 mai 2012.

Certifié sincère et conforme

VRUCHT INVEST S.A.

P. MESTDAGH / D. PIERRE

*Administrateur de catégorie B / Administrateur de catégorie B*

Référence de publication: 2012062290/14.

(120087901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2012.

---

**Deltatecc Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, 62, avenue François Clément.  
R.C.S. Luxembourg B 66.899.

Im Jahre zweitausendzwölf, am dreiundzwanzigsten Mai,  
vor dem unterzeichnenden Notar Marc Loesch, mit dem Amtssitz in Bad-Mondorf,

sind erschienen:

1. Herr Robert MÜLLER, Kaufmann, mit Berufsanschrift in D-66679 Losheim-Wahlen, zur Hartwies 17, und
2. Herr Andreas MÜLLER, Kaufmann, mit Berufsanschrift in D-66679 Losheim-Wahlen, zur Hartwies 17,

handelnd in ihrer Eigenschaft als technischer respektiv administrativer Geschäftsführer mit der Befugnis die Gesellschaft DELTATECC LUXEMBOURG S.à r.l. rechtskräftig zu verpflichten.

Diese Komparenten ersuchten den unterzeichnenden Notar folgendes zu beurkunden:

- daß sie alleinige Besitzer aller Anteile der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "DELTATECC LUXEMBOURG S.à r.l.", eingetragen beim Handels- und Firmenregister von Luxemburg unter der Nummer B 66.899, mit Sitz in L-6572 Osweiler, Fromburgerhof, sind, welche durch notarielle Urkunde aufgenommen am 20. Oktober 1998 gegründet, und im Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg, Band C, Nummer 9 vom 7. Januar 1999 veröffentlicht wurde;
- daß die Satzung der Gesellschaft mehrmals abgeändert wurde und zuletzt durch eine notarielle Urkunde vom 15. Januar 2009, veröffentlicht in Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg, Band C, Nummer 510 vom 10. März 2009;
- daß das Gesellschaftskapital auf zwölftausend vierhundert Euro (EUR 12.400) festgesetzt ist, aufgeteilt in einhundert (100) Anteile mit einem Nominalwert von je einhundertvierundzwanzig Euro (EUR 124);
- daß die Gesellschafter beschliessen den Sitz der Gesellschaft von L6572 Osweiler, Fromburgerhof nach L-5612 Bad-Mondorf, 62, avenue François Clément, zu verlegen;
- daß in Folge dieser Sitzverlegung der 1. Absatz von Artikel 2 der Satzung abgeändert und in Zukunft folgenden Wortlaut haben wird:

**Art. 2. Absatz 1.** „Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Bad-Mondorf.“

*Abschätzung der Kosten*

Der Betrag der Kosten für die die Gesellschaft aufgrund dieser Urkunde aufzukommen hat, beläuft sich auf ungefähr eintausend Euro (EUR 1.000).

Worüber Urkunde, Aufgenommen zu Bad-Mondorf, in der Kanzlei des unterzeichnenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorherstehenden an die Komparenten, haben dieselben zusammen mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: R. Müller, A. Müller, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 25 mai 2012, REM/2012/554. Reçu soixante-cinq euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 1<sup>er</sup> juin 2012.

Référence de publication: 2012063033/40.

(120089354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2012.

---

**Finextra S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 43, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 116.607.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2012.

*Pour la Société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012063083/14.

(120089822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2012.